



HAL
open science

Comment les Gaulois prélevaient-ils la tête de leurs ennemies ? Analyse des vertèbres cervicales découvertes sur le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme)

Jannick Ricard, David Gandia

► To cite this version:

Jannick Ricard, David Gandia. Comment les Gaulois prélevaient-ils la tête de leurs ennemies ? Analyse des vertèbres cervicales découvertes sur le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2012, 69 (2), pp.55-78. hal-01930799

HAL Id: hal-01930799

<https://hal.science/hal-01930799>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Comment les Gaulois prélevaient-ils la tête de leurs ennemis ?

Analyse des vertèbres cervicales découvertes sur le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme)

Jannick RICARD* et David GANDIA**

Mots-clés. Ribemont-sur-Ancre, Gaulois, décapitation, vertèbres cervicales, traces osseuses.

Résumé. Le sanctuaire laténien de Ribemont-sur-Ancre est interprété comme un lieu de culte et de mémoire édifié suite aux combats survenus au cours du III^e s. av. J.-C. Il a livré plus de 10 000 pièces métalliques (armes, pièces de harnachement), de la faune et près de 50 000 os humains, restes des corps des guerriers morts au combat. Parmi les pièces osseuses découvertes, on relève 384 vertèbres cervicales, dont 83 portent les traces du prélèvement de la tête. L'absence des crânes, valorisés en tant que trophées, confirme l'hypothèse d'un rite d'appropriation. Il s'avère que cette pratique, bien attestée par les récits des auteurs antiques et imputée préférentiellement aux Gaulois, était commune à de nombreux peuples de l'Antiquité. L'important corpus de Ribemont-sur-Ancre et les nombreuses traces analysées permettent de formuler de nouvelles hypothèses sur la technique de prélèvement de la tête.

Keywords. Ribemont-sur-Ancre, Gauls, beheading, cervical vertebrae, bone traces.

Abstract. The Late Iron Age sanctuary at Ribemont-sur-Ancre (Somme) is interpreted as a place devoted to cult and memory, established after fighting which took place during the 3rd century BC. More than 10,000 metallic pieces (weapons, harness fittings), faunal remains and nearly 50,000 human bones, remains of the bodies of warriors killed in battle have been recovered. Among the bone pieces there are 384 cervical vertebrae, of which 83 bear the traces of head removing. The absence of skulls, being valuable as trophies, confirms the hypothesis of an appropriation ritual. This practice, well attested in ancient literary sources and preferentially ascribed to Gauls, was in use by a large number of peoples in Antiquity. The large corpus at Ribemont-sur-Ancre and the analysis of numerous traces allow to put forward new hypotheses on the process of beheading.

Translation: Isabelle FAUDUET

« Le corps n'est non plus vivant sans le chef que le chef sans le corps. » (Pascal, *Pensées*, II, 17).

Cette citation de Pascal donne toute la mesure de la dimension symbolique de la tête et du corps, dont la séparation laisse non seulement un corps sans vie, mais détruit aussi l'identité d'un individu.

La prise de la tête chez les Gaulois est une pratique dont les archéologues croient parfois voir les témoignages dans la découverte de crânes rejetés dans les silos, les fosses d'habitat et autres fossés. Cette interprétation, fondée sur des vestiges toujours peu

parlants, repose en réalité presque entièrement sur la foi des textes historiques. Les auteurs grecs et latins des deux derniers siècles avant J.-C., en effet, mentionnent et décrivent, dans des textes au demeurant peu nombreux, cette appropriation qu'ils qualifient de trophée. Or, il s'avère le plus souvent impossible de déterminer la provenance de ces crânes découverts isolément. S'agissait-il d'un guerrier, d'un simple esclave sans sépulture, voire d'une relique prélevée dans la tombe d'un ancêtre ? Nous ignorons également les circonstances de la prise de la tête, dans la mesure où il peut s'agir de pièces isolées en position

* Doctorant, Université Lyon-II, UMR 8546 du CNRS, Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, BP 90452, 9 place du Général-de-Gaulle, F-80800 Ribemont-sur-Ancre. Courriel : ricard-jannick@orange.fr

** Master 2, Université Lyon-II, 14 rue Molière, F-69006 Lyon. Courriel : david.gandia06@gmail.com

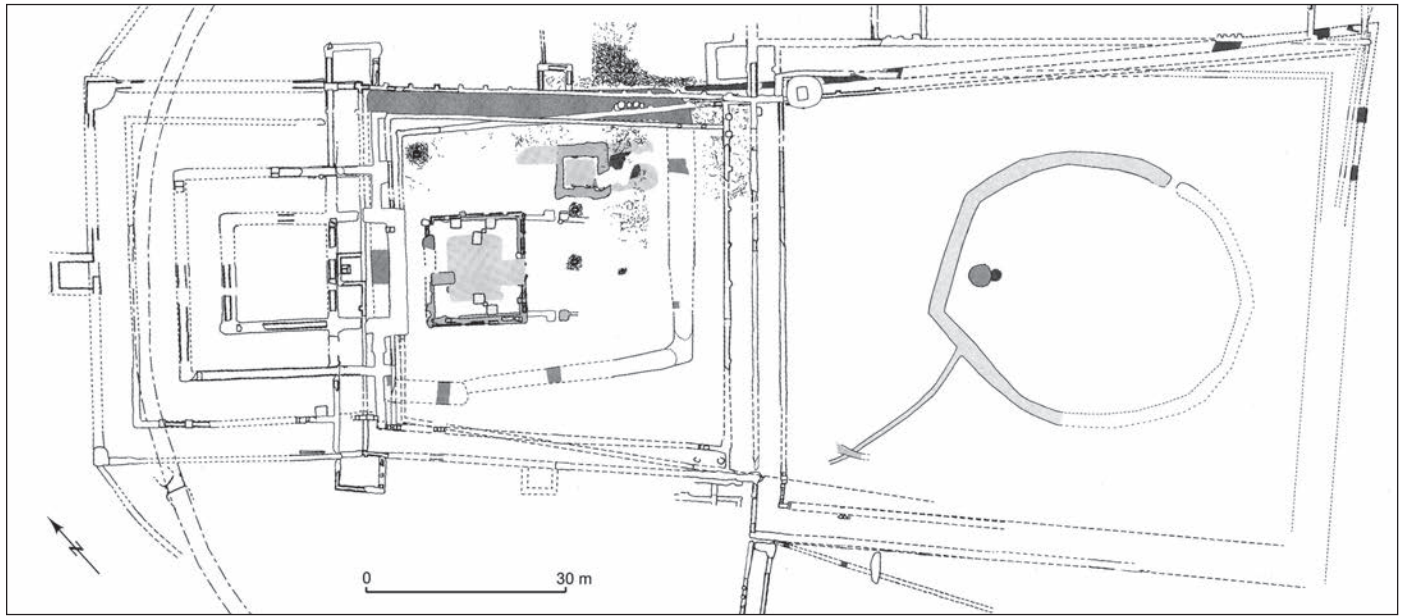


Fig. 1 – Vue générale du site (d'après G. Fercoq du Leslay, 1996).

secondaire, abandonnées après plusieurs déplacements et remaniements effectués sur une longue période. Aussi faut-il généralement rester prudent avant d'affirmer l'existence d'une prise de trophée sur la base d'un seul crâne isolé, même porteur de traces, et de faire une comparaison avec les descriptions antiques.

Il en va tout autrement si l'on se trouve en présence de pièces porteuses de traces témoignant de gestes effectués peu de temps après la mort et dont on peut affirmer avec certitude qu'elles proviennent du squelette d'un guerrier.

La collection des os humains de Ribemont-sur-Ancre répond à ces conditions. Des études anthropologiques antérieures menées sous l'autorité de H. Duday (Leclercq, 1995 ; Hérouin, 1996 ; Bidel, 1997 ; Thiol, 2001) ont montré que cet important corpus provient vraisemblablement d'un groupe de guerriers plutôt jeunes, tués au combat et transportés après leur mort sur le lieu de découverte. La présence d'armes en grand nombre confirme le caractère guerrier du contexte. Parmi les 50 000 os mis au jour sur le site figurent 384 vertèbres cervicales, dont 83 portent des traces de découpe. La rareté des restes crâniens constitue, avec les traces de coups sur les vertèbres, l'autre preuve évidente que les têtes ont été prélevées, et ceci systématiquement. L'étude effectuée dans ce travail sur les vertèbres cervicales complète celle entreprise par S. Thiol dans sa thèse par l'apport de pièces supplémentaires et par le remontage de tronçons de colonnes cervicales.

De nombreuses pièces du corpus osseux humain ont déjà fait l'objet d'études antérieures : dans le cadre de l'analyse de l'organisation du sanctuaire et des dépôts osseux (Cadoux, 1982 et 1984 ; Brunaux, 1997 et 1999 ; Fercoq du Leslay, 2000) et dans celui de l'approche anthropologique sous l'autorité de H. Duday (Leclercq, 1995 ; Hérouin, 1996 ; Bidel, 1997 ; Thiol, 2001). L'originalité de notre approche repose sur son exhaustivité. Grâce à un réexamen des restes, il a été possible d'associer de nombreux ensembles de vertèbres qui sont autant de portions plus ou moins étendues de colonnes cervicales susceptibles de se prêter à une analyse approfondie. Les traces mises en évidence suggèrent des gestes de nature très différente. Si elles confirment l'existence d'un rite de prélèvement de la tête

maintes fois décrit par les auteurs antiques, d'autres manipulations inattendues doivent aussi être envisagées, qui élargissent considérablement le champ de nos interrogations.

PRÉSENTATION DES DONNÉES

ORIGINE DES VERTÈBRES

Le site de Ribemont-sur-Ancre est bien connu depuis sa découverte en 1966, par R. Agache, grâce à la photographie aérienne (Agache, 1978). Depuis il a fait l'objet de nombreuses publications : Ferrière, 1966 ; Cadoux, 1982 et 1984 ; Brunaux, 1997 et 1999 ; Fercoq du Leslay, 1996 et 2000. Il s'agit d'un vaste ensemble d'époque romaine s'étendant sur 70 ha dont la partie septentrionale, correspondant au sanctuaire proprement dit (espace sacré avec un temple, précédé d'une esplanade), a été édifiée sur les vestiges gaulois qui nous intéressent ici. Il se situe sur le lieu-dit le Champ Crezette et occupe 3 ha à 23 km au nord-est d'Amiens. Les structures ont été arasées par les labours, mais les analyses stratigraphiques et l'examen du matériel métallique et céramique placent le début d'occupation de la fin de La Tène B2 au début de La Tène C1. La plupart des dépôts gaulois sont recouverts par des remblais de La Tène D2 ou du début de la période augustéenne.

L'architecture des aménagements gaulois se matérialise au sol par deux grands enclos quadrangulaires alignés selon un axe nord-sud, un carré et un trapézoïdal situé au sud et accolé par son sommet au précédent. Dans la partie centrale de ce dernier se trouvent deux autres enclos, dont un circulaire de 40 m de diamètre avec, en son centre, une fosse de 100 m² recouverte de silex qui a été utilisée comme autel creux. Ces enclos apparaissent sous forme de fossés de profondeurs variables. Les niveaux de sol les plus anciens, contemporains de la construction de ces espaces cultuels, ont livré un matériel très dense constitué d'os humains, d'armes et de parures datés du tout début de La Tène C1 et, pour quelques-uns d'entre eux, de La Tène B2 (fig. 1). Des dépôts osseux ont été reconnus de part et d'autre des limites de l'enclos

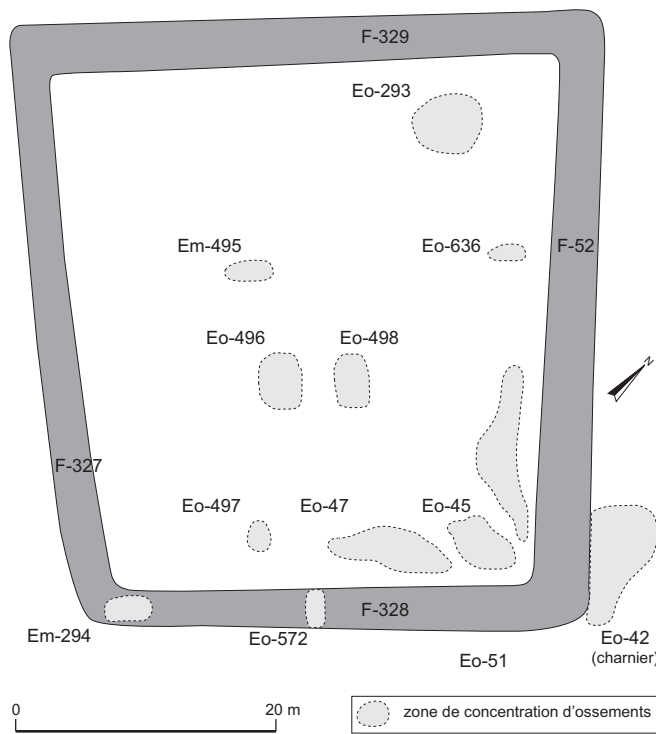


Fig. 2 – Localisation des différents ensembles osseux (d'après G. Ferocq du Leslay, 1996).

carré (fig. 2). Celui appelé « charnier » (EO-42) se situe à l'extérieur de l'enclos carré, en bordure et sur une bande rectiligne d'une quinzaine de mètres de longueur et sur une largeur de 4,50 m. Il est riche en armes, selon une organisation décrite par Th. Lejars (1998), et en os humains avec des tronçons de corps, des membres et quelques squelettes entiers (Leclercq, 1995 ; Hérouin, 1996 ; Thiol, 2001). À l'intérieur des limites de l'enclos carré ont été identifiées trois constructions formées d'os humains appelées « ossuaires », la mieux conservée « l'ossuaire 82 » selon J.-L. Cadoux se trouve dans l'angle nord-est (Cadoux, 1982 et 1984). Il s'agit d'une structure carrée de 1,60 m de côté environ, fabriquée avec des os longs comprenant en son centre un espace qui contient des os calcinés. Dans l'angle sud-est, une autre construction identique, « l'ossuaire 91 », a pu être identifiée, mais une tranchée datant de la guerre 1914-1918 l'a détruite partiellement. Un autre dépôt, similaire en apparence, se situe près de la supposée entrée. Enfin, à mi-chemin entre les deux structures placées près des angles, quelques squelettes assez complets, mais sans têtes, sont indéniables et forment « l'ensemble 3 ».

Les caractéristiques ostéologiques (membres et squelettes complets) de ces morceaux de corps imbriqués les uns dans les autres, la présence d'armes en grand nombre (épées, lances et talons de toutes tailles, umbos de boucliers) et l'apparente synchronie des dépôts suggèrent une même origine aux cadavres qu'ils recèlent, les corps ou leurs vestiges ont dû être rassemblés là en quelques jours, voire en quelques semaines. L'état des relations anatomiques et la présence, sur le métal, d'empreintes de pupes de mouches indiquent que le processus de corruption des chairs et des ligaments était engagé, mais loin d'être achevé.

Avant que les corps ou les fragments corporels ne soient transportés sur ces différents sites, les têtes avaient été prélevées sur le lieu de la mort, ou ailleurs, lors d'un rassemblement intermédiaire des dépouilles. La déposition des cadavres acéphales à l'intérieur des enclos est probablement à mettre au compte

d'un culte dont la nature guerrière ne fait guère de doute : trophée, hommage aux dieux ou lieu de mémoire, activée par des banquets réguliers sur une longue période.

Les vertèbres proviennent pour l'essentiel d'une zone située en dehors et à l'est de l'enclos carré, appelé « charnier »¹, sans qu'il faille voir dans cette dénomination l'amorce d'une interprétation. Quelques-unes ont été découvertes au sein de ce même enclos, dans les constructions nommées « ossuaires »², toujours sans préjuger de l'interprétation qu'on peut leur donner. Les dernières vertèbres appartiennent aux corps isolés de « l'ensemble 3 » décrit par J.-L. Cadoux en 1984. Cette collection de vertèbres de Ribemont-sur-Ancre répond donc aux conditions d'une étude sur le prélèvement de la tête en contexte guerrier. Les individus étaient, selon toutes probabilités, des guerriers morts au combat en grand nombre, dont on avait prélevé la tête.

LA COLLECTION OSTÉOLOGIQUE

Depuis le début des campagnes de fouilles, en 1966, différents secteurs sur le site de Ribemont-sur-Ancre ont livré un matériel osseux abondant. Nous sommes, en effet, en présence de près de 50 000 os humains inventoriés, mais il est probable que le site en recèle encore plus : les structures découvertes n'ont pas toutes été totalement fouillées et d'autres enclos n'ont été que repérés.

Plus de 20 000 os humains ont été exhumés du « charnier », ils appartenaient à 114 hommes jeunes ou adolescents mesurant en moyenne 1,74 m (Hérouin, 1996).

Ces restes osseux portent sur leurs surfaces des entailles, stries et sections, qui sont de probables marques de coups reçus pendant le combat ou lors d'une préparation des corps à des fins rituelles. Les ossuaires renferment les restes de plus de 300 individus et l'enclos circulaire un corpus de 317 os appartenant à environ 30 guerriers, eux aussi porteurs de modifications de surface (Ricard, Brunaux, 2009). Par ailleurs, dans plusieurs zones du site gaulois, des restes animaux (porc, bœuf, cheval et mouton essentiellement) témoignent de sacrifices et de consommation de viande dans des banquets rituels, comme l'évoque le rapport d'étude de P. Méniel (inédit).

Toutes ces structures ont livré un important corpus d'armes datant de La Tène B2-C1 et de nombreux os humains. Ces derniers nous indiquent qu'ils appartiennent à une population homogène composée essentiellement d'adolescents et de jeunes hommes robustes de haute stature, comme en témoigne la taille des os longs qui présentent peu de pathologies. Certains de ces guerriers portaient encore leurs armes. De par leur âge, leur morphologie et leur nutrition, cette communauté de guerriers est plutôt homogène, comme en témoignent la qualité des os et l'absence de traces de carence. Le corpus osseux de « l'ossuaire » suscite encore d'autres réflexions qu'il conviendra d'approfondir : on devra, en effet, s'interroger sur la présence parmi ces hommes, de jeunes enfants de moins de 11 ans. Le nombre minimal d'individus (NMI) établi en regroupant les os des différentes zones de déposition s'élève à 497.

1. Le terme « charnier » a été utilisé dès 1987 devant l'amoncellement de pièces osseuses humaines et animales, d'armes, sans organisation apparente.

2. Le terme « ossuaire » a été utilisé en 1982 par J.-L. Cadoux pour désigner ces constructions édifiées à l'aide d'os humains et animaux.

Tabl. I – Tableau récapitulatif des vertèbres cervicales recensées sur le site de Ribemont-sur-Ancre.

Vertèbres	Total	Sans traces	Avec traces	Nb. de lésions
C1 atlas	1	1	0	
C2 axis	16	10	6	22
C3	19	8	12	19
C4	23	9	13	26
C5	18	9	9	28
C6	34	25	9	13
C7	37	32	5	12
Total des identifiées	148	94	54	120
Total des indéterminées	236	207 probables C3 5 C5 3 C6 2 C7 1	29 probables C3 3 C4 6 C5 2	55
Total	384	301	83	175
Th1			1	4
Th2			1	3
Total			85	182

On dénombre 384 vertèbres cervicales complètes ou fragmentées, dont 83 portent sur leurs surfaces des modifications évoquant des découpes. L'ensemble est indexé dans le tableau I. Les recueils de données permettent d'identifier avec certitude 54 vertèbres, 29 restant indéterminées quant à leur rang. Nous y avons ajouté deux vertèbres thoraciques, que l'on ne peut dissocier d'une colonne cervicale complète, car l'ensemble porte des modifications de surface. Les traces sont en moyenne plus fréquentes sur la deuxième vertèbre ou axis et sur la cinquième. Le nombre minimal d'individus déterminé par les C7 est de 37. La différence relevée avec le NMI des os longs s'explique vraisemblablement par la grande labilité des éléments de la colonne cervicale et une dispersion possible des pièces osseuses, mais aussi par leur fragilité et leur probable destruction. Dans notre corpus, peu d'éléments appartenant à la tête sont identifiables, 16 fragments de voûtes crâniennes dont 9 provenant de l'enclos circulaire et 8 pièces incomplètes attribuées à des mandibules dont 2 fragments de branches droites, l'une (n° 87 1834) porte une strie profonde

sur la face linguale et une autre (n° B 15 93 0514) trois stries sur la même portion.

LES ÉTUDES ANTÉRIEURES

Plusieurs chercheurs ont travaillé sur les restes humains de Ribemont-sur-Ancre. Ce sont, pour l'essentiel, H. Duday et ses étudiants qui ont produit, sur le sujet, de nombreux travaux universitaires (Leclercq, 1995 ; Hérouin, 1996 ; Thiol, 2001). Mais dans sa thèse, inédite, S. Thiol aborde la question du prélèvement de la tête et appuie son étude sur un travail anatomique. Elle y analyse 56 pièces osseuses porteuses de traces, provenant essentiellement du « charnier ». Depuis ce travail, 27 autres pièces osseuses supplémentaires ont pu être examinées et le remontage de tronçons de colonnes cervicales a pu être effectué par un examen des relevés et des dessins de chaque carré de fouilles. Cette étude préliminaire des traces relevées sur les os de Ribemont-sur-Ancre définit néanmoins une typologie précise que nous avons reprise et qui se caractérise par des stries, des entailles et des sections, mais qui s'appuie le plus souvent sur des vertèbres isolées de leur contexte anatomique. À l'issue de ses observations et des dissections de la colonne cervicale auxquelles elle a pu procéder, S. Thiol propose l'hypothèse que le prélèvement de la tête est « relativement standardisé » : la découpe passe, par une voie postérieure, entre l'axis et la vertèbre sous-jacente avec toutefois une possible approche entre l'atlas (C1) et l'axis (C2) lorsque la tête est fléchie vers l'avant (Thiol, 2001, p. 137-151).

MÉTHODOLOGIE

Les auteurs de cet article n'ont pas participé à la fouille ni à l'enregistrement de terrain. Il s'agit donc ici d'un travail reposant sur la collection conservée au laboratoire du Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre.

Pour notre étude, nous avons privilégié l'exhaustivité du corpus. Toutes les vertèbres cervicales découvertes sur l'ensemble du site ont été inventoriées et photographiées. Toutes celles qui se trouvaient dans les dépôts au contact d'autres os ont fait l'objet d'une remise en contexte dans les ensembles anatomiques où elles figurent ou auxquels elles pourraient appartenir³. Toutes les vertèbres ont été examinées à la loupe et, chaque fois que cela a été nécessaire, à l'aide d'une loupe binoculaire numérique.

La cartographie des traces, la reconstitution des sections et la mesure de leur profondeur ont permis d'avancer des hypothèses concernant les outils utilisés, les gestes pratiqués et la probable position de l'officiant ainsi que celle du corps décapité.

Le moment où ces gestes ont pu être accomplis peut être proposé, car la rigidité cadavérique fixant le corps dans sa position ou le cou en hyperextension est transitoire, elle survient quelques heures après la mort, puis elle disparaît.

3. Ce travail a été rendu possible par l'utilisation des relevés graphiques et photographiques de H. Duday, F. Mariethoz, J.-L. Brunaux et P. Méniel.

RAPPEL ANATOMIQUE DE L'ORGANISATION DU RACHIS CERVICAL

Le rachis cervical est un empilement de sept vertèbres soutenant le crâne (C1 à C7). Ces vertèbres sont solidaires entre elles par des ligaments et le tout est entouré de muscles qui assurent la statique et la mobilité du cou. Le rachis cervical dessine une courbe à convexité antérieure et les processus épineux de C3 à C7 se recouvrent progressivement. L'atrophie pratiquement complète du processus épineux de l'axis (C1) ménage un espace entre la base du crâne, mais surtout entre les processus de l'atlas (C2) et de l'axis. Celui-ci est rendu particulièrement visible lors de la flexion du cou vers l'avant. En extension, vers l'arrière, les espaces entre les processus se ferment.

L'atlas soutient le crâne ; l'axis situé immédiatement dessous, dont la dent, grâce à sa forme conique, constitue l'axe, permet les mouvements de rotation de la tête. L'empilement des vertèbres assure la stabilité et la solidité de cette partie supérieure du squelette.

ANALYSE

RÉFLEXION GÉNÉRALE

Le corpus dont nous disposons révèle un fort déficit de vertèbres par rapport au nombre d'individus décomptés, et il ne comprend pas de manière égale toutes les vertèbres. On dénombre ainsi un seul atlas, et la fréquence augmente à chaque niveau au fur et à mesure que l'on s'éloigne du crâne. On peut envisager que lors de la découpe du cou, l'officiant laisse solidaire de la tête un tronçon plus ou moins long de colonne comportant les premières vertèbres réduisant ainsi le nombre restant avec le corps. On peut apprécier les niveaux de découpe privilégiés par le calcul de la moyenne des marques d'outil par vertèbres. On constate que les découpes siègent le plus souvent près de la tête, dans la mesure où l'axis présente une moyenne de 3,6 traces par pièce osseuse, mais peut aussi se situer plus bas, en particulier sur la C5 qui est le siège de 3,4 traces en moyenne par vertèbre (tabl. I).

DESCRIPTION DES TRACES

Les axis isolés se distinguent par une remarquable abondance de lésions. Les tronçons de colonnes cervicales reconstitués nous permettent une analyse sur plusieurs niveaux : déterminer le sens des mouvements à l'origine de traces parfois fortes différentes et émettre l'hypothèse que la finalité de ces marques n'est pas uniquement le prélèvement de la tête (tabl. II).

TRACES SUR L'AXIS

Vertèbre 95 C14 0172

On remarque à la surface de cet axis deux entailles de 11 mm et 16 mm sur la partie supérieure et proximale du processus épineux ; elles sont presque parallèles et séparées de 4 mm. Ces entailles sont fines, inférieures à 1 mm et s'affinent

plutôt sur leur partie droite (fig. 3, n^{os} 1 et 2). On distingue aussi une section presque horizontale du processus articulaire supérieur droit, emportant la partie gauche de l'arc neural et la dent de l'axis. Le plan de coupe très lisse témoigne de l'usage d'une lame très affûtée.

Vertèbre 95 D14 0047

La surface de cet axis comporte de nombreuses marques. Tout d'abord deux stries parallèles sur la partie postéro-médiane de la surface articulaire gauche, l'une supérieure, de 12 mm, et une autre de 8 mm, située 2 mm en dessous (fig. 4, n^{os} 1 et 2). Une autre postérieure, de 10 mm, placée légèrement sous la surface articulaire droite qui semble être en continuité avec la strie supérieure gauche (fig. 4, n^o 2). Par ailleurs, la dent de l'axis est sectionnée ; la fracture produite a emporté une écaille aux dépens de la partie supérieure et antérieure du corps vertébral (fig. 4, n^o 2). Les traces sur cette vertèbre indiquent que la décollation s'est faite par voie postérieure et a nécessité deux tentatives : lors de la première, la lame de l'instrument s'est bloquée sur les surfaces articulaires et le processus épineux ; la seconde a abouti en sectionnant la dent de l'axis qui, en se fracturant vers l'avant, a emporté avec elle un fragment du corps vertébral. Cette manœuvre assure le prélèvement du crâne en ouvrant l'espace postérieur entre l'atlas et l'axis.

Vertèbre 95 E14 0119

Cette vertèbre porte deux sections franches : l'une a entraîné la partie supérieure du processus épineux et le processus articulaire droit selon un angle de 10°, l'autre a sectionné le corps vertébral avec la dent de l'axis selon un angle de 20°. Ceci est visible sur la face antérieure (fig. 5, n^{os} 1 et 2). L'examen de la face postérieure de cette vertèbre confirme les deux inclinaisons de coupe (fig. 5, n^o 3). La forme de cette section bien nette, avec une convexité supérieure, laisse supposer que celle-ci a été effectuée d'un seul mouvement circulaire cheminant par voie postérieure en passant au-dessus du processus épineux, puis elle s'est terminée en avant, emportant la dent de l'axis et une partie du corps de la vertèbre.

Vertèbre 95 E14 0095

La diversité des lésions rend ici l'interprétation complexe. Sur la portion antérieure, une strie de 11 mm de longueur est visible à la base gauche de la dent de l'axis (fig. 6, n^o 1). Sur la partie postérieure du corps vertébral (fig. 6, n^o 2), on remarque une longue entaille oblique de 17 mm à la base de la dent et trois autres, parallèles, partant du bord postéro-médial du processus articulaire gauche, ainsi qu'une dernière plus importante de 11 mm de longueur, courant du processus transverse droit au milieu du corps vertébral. Sur la vue latérale gauche (fig. 6, n^o 3), on remarque de petites ébauches, mais surtout une entaille horizontale située à la base gauche de la dent de l'axis et deux autres sur la face interne droite du canal neural.

On relève dix entailles ou stries plutôt postérieures avec des traces dans le canal neural et à la base de la dent de l'axis. Il y a dans ce cas, un net acharnement ou une grande maladresse pour libérer la tête dans l'espace entre l'atlas et l'axis.

Tabl. II – Tableau récapitulatif des traces sur les 2^e vertèbres cervicales de Ribemont-sur-Ancre.

Axis	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	95 C14 0172	3	- Section nette horizontale du processus articulaire supérieur droit. - Deux entailles horizontales du processus épineux. L'entaille supérieure mesure 1,1 cm et la seconde, inférieure, mesure 1,6 cm.	Fig. 3, n ^{os} 1-2
2	95 D14 0047	4	- Section de la dent de l'axis, avec arrachement, sur la partie antérieure et supérieure du corps vertébral, d'une écaille ainsi que sur la partie antérieure et interne de la surface articulaire droite. - Sur la face postérieure et médiane de la surface articulaire supérieure gauche, deux stries parallèles sont visibles. La strie supérieure fait 1,2 cm et la seconde située 0,2 cm au-dessous fait 0,8 cm. Avec au niveau de la seconde strie un petit enlèvement de matière. - Plus postérieure sous la surface articulaire supérieure droite une entaille profonde de 1 cm et en correspondance probable avec la strie supérieure.	Fig. 4, n ^{os} 1-2
3	95 E14 0119	2	- Section du pédicule de l'arc neural droit ainsi que du processus articulaire supérieur droit. - Section de la partie supérieure de la surface articulaire gauche ainsi que de la dent de l'axis d'un bout à l'autre du corps emportant le processus transverse droit, suivant un angle d'environ 20°.	Fig. 5, n ^{os} 1-2-3
4	95 E14 0095	10	Face antérieure : - Deux stries à la base de la dent de l'axis, au-dessus de la surface articulaire supérieure gauche. La plus longue et la plus latérale mesure 1,1 cm et est inclinée à environ 30°, la seconde plus petite, plus médiale et presque horizontale, mesure 0,2 cm. Face postérieure : - Une entaille supérieure sur le côté gauche au niveau de la base de la dent de l'axis longue de 0,5 cm et quasiment horizontale. - Longue entaille oblique mesurant 1,7 cm et inclinée à environ 35-37° partant de la base de la dent de l'axis et allant au contact de la surface articulaire supérieure gauche. - Trois stries parallèles inclinées d'environ 45° dont la plus longue, la plus supérieure, partant du bord postérieur et médial de la surface articulaire supérieure gauche mesure 2,4 cm et traverse tout le corps vertébral jusqu'à la partie inférieure de la base du processus transverse droit. La seconde située 0,4 cm au-dessous de la première mesure 0,9 cm et la dernière située 0,4 cm sous la dernière mesure 0,6 cm. - Importante entaille postérieure mesurant 1,1 cm et inclinée d'environ 40° entre la surface articulaire supérieur droit et le processus transverse droit et le milieu du corps vertébral. - Deux entailles quasiment parallèles, situées sur la partie postérieure et médiale du processus transverse droit, la première, la plus supérieure, mesure 0,7 cm et la seconde, inférieure, environ 0,3 cm moins nette.	Fig. 6, n ^{os} 1-2-3
5	96 B12 0244	2	- Section de la dent et l'axis à sa base suivant un plan de coupe d'environ 15°, dans un mouvement entraînant une fracture et un arrachement sur la partie antérieure du corps vertébral. - Lésion perforante de 1,3 cm sur 0,7 cm du corps vertébral.	Fig. 7, n ^{os} 1-2
6	99 C11 0952	1	- Vertèbre altérée avec une section irrégulière de la dent de l'axis (vue par ST).	

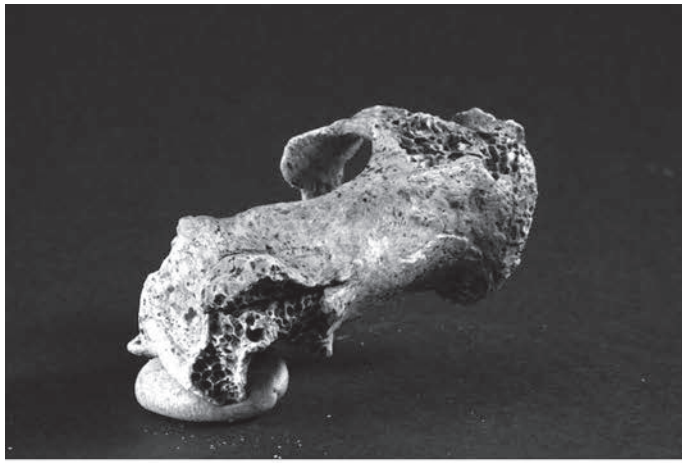
Vertèbre 96 B12 0244

On distingue sur cette pièce osseuse une section franche de la dent de l'axis avec, là encore, une écaille antérieure du corps vertébral. Il s'agit d'une décollation par voie postérieure, cheminant jusqu'à la base de la dent de l'axis, la coupant, pour ensuite la fracturer par le biais d'un basculement de la tête vers l'avant (fig. 7, n° 1). Mais on remarque par ailleurs une perforation de 30 mm sur 17 mm occupant la face antérieure du corps vertébral. À défaut d'une autre explication, on peut y voir la marque d'un accrochage (fig. 7, n° 2).

LES TRACES D'UN TRONÇON DE COLONNE SUR PLUSIEURS VERTÈBRES

Portion 1 : 83 3128 a-b-c-d

Il s'agit d'une portion de colonne cervicale de C4 à C7 (fig. 8, n^{os} 1 et 2). Sur la C4 (83 3128 a), on voit nettement une section franche, légèrement oblique (30°) en haut à gauche du corps vertébral. Cette découpe a entraîné toute la partie supérieure gauche de la vertèbre : corps et processus articulaire (fig. 9, n° 1). Sur la 83 3128 b, on remarque une entaille antérieure qui a emporté les processus semi-lunaires et a laissé des stries sur la face antérieure des deux processus



1



2

Fig. 3 – L'axis 95 C14 0172 : 1, 2, vues postérieures (clichés : J. Ricard).



1



2

Fig. 4 – L'axis 95 D14 0047 : 1, 2, vues postérieures (clichés : J. Ricard).

articulaires supérieurs (fig. 9, n° 3). Cette attaque du corps de cette vertèbre a produit une petite entaille sur la face inférieure du corps vertébral de la vertèbre sus-jacente (fig. 9, n° 2 ; tabl. III et IV).

Portion 2 : 83 3 0081, 83 3 0080 et 83 3 0079 (C4, C5 et C6)

Sur cette portion, on distingue plusieurs types de lésions (fig. 10, n° 1). Deux entailles horizontales sont visibles sur les faces postérieures des surfaces articulaires supérieures droite et gauche de 83 3 0081 (fig. 10, n°s 2 et 3).

Mais la portion antérieure de la colonne porte aussi d'autres lésions (fig. 10, n° 4). Sur C5 (83 3 0080), on distingue une section nette de la partie supérieure du processus articulaire gauche et du processus semi-lunaire gauche et droit sur un plan de coupe de 15° environ. Sur C6 (83 3 0079), on remarque une section complète du processus semi-lunaire gauche et partielle du droit (fig. 10, n° 5).

Quand on analyse ce groupe de vertèbres, on peut émettre l'hypothèse d'un échec de décollation postérieure et de deux tentatives par voie antérieure. Dans ce dernier cas, la lame a tenté de progresser dans les espaces entre C4 et C5, puis C5 et C6 (tabl. IV à VI).

Portion 3 : 93 2021 a à g

Ces traces postérieures relevées sur une colonne presque complète sont particulières car elles ne semblent pas relever du même type d'agression. Sur cette portion de rachis cervical de C3 à C7 avec les deux premières vertèbres thoraciques, on remarque 4 stries longitudinales verticales très superficielles, à la face postérieure des processus articulaires droits, partant de C4 et se prolongeant jusqu'à la deuxième vertèbre thoracique (fig. 11 ; fig. 12, n°s 1 et 2 ; fig. 13, n°s 1 et 2).

Ces traces évoquent plutôt une agression avec une lame fine dans l'axe du cou ; un acharnement n'est pas à exclure. Ce type de lésion est unique dans notre corpus (tabl. III à X).

LES TRACES SUR LA FACE ANTÉRIEURE DES CORPS VERTÉBRAUX

Vertèbres 96 D16 0191, 96 1103, 95 D14 0662 et 93 1956

On remarque sur la face antérieure des corps vertébraux de deux C3, d'une C4 et sur cette vertèbre supérieure, des entailles nettement superficielles mais d'une même obliquité vers le bas et la gauche (fig. 14, n°s 1 à 4 ; tabl. III et IV).



1



2

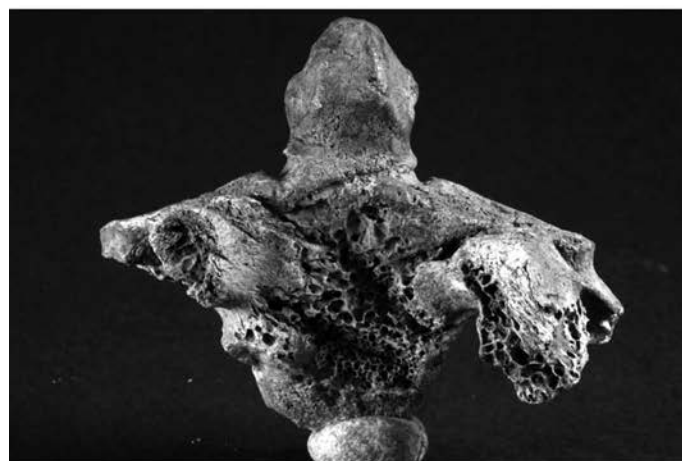


3

Fig. 5 – L'axis 95 E14 0119 : 1, 2, vues antérieures ;
3, vue postérieure (clichés : J. Ricard).



1



2



3

Fig. 6 – L'axis 95 E14 0095 : 1, vue antérieure ;
2, vue postérieure ; 3, vue latérale gauche (clichés : J. Ricard).

Vertèbres 95 D13 0478 et 93 0115

Sur ces deux C5, on distingue une entaille antérieure nettement plus profonde, oblique, inclinée vers le bas et la gauche du corps de ces vertèbres (fig. 15, n^{os} 1 et 2 ; fig. 16, n^{os} 1 et 2 ; tabl. V).

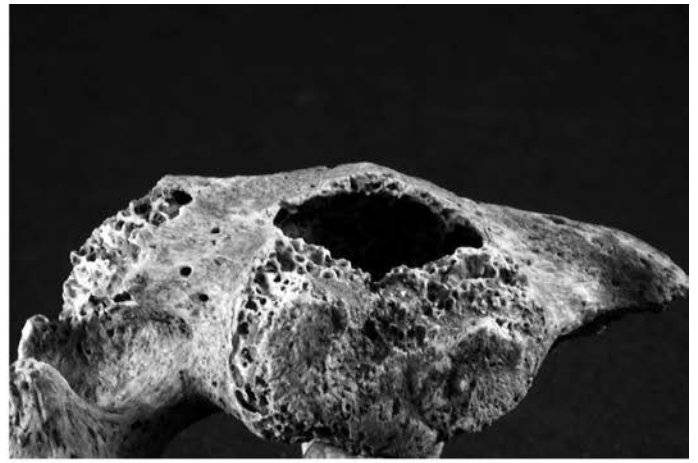
RECONSTITUTION DES GESTES ET DES POSITIONS

L'interprétation des gestes ne vaut que si l'on considère les positions des corps lors de la décollation.

Les coups visant à trancher sont visibles sur les axis avec une découpe cheminant par voie postérieure entre les processus



1



2

Fig. 7 – L'axis 96 B12 0244 : 1, vue antérieure ; 2, vue inférieure (clichés : J. Ricard).



1



2

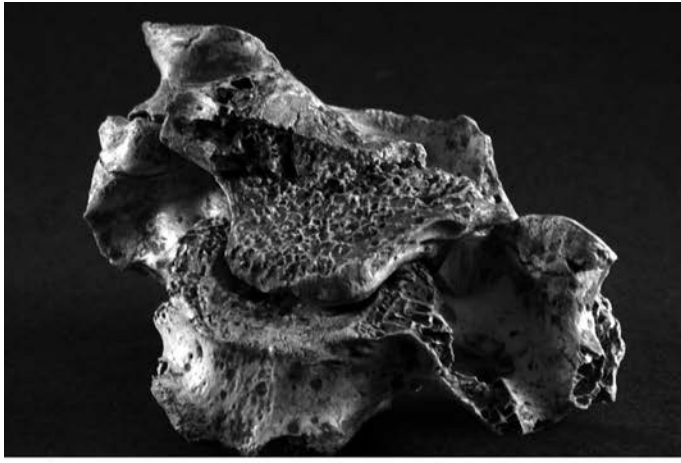
Fig. 8 – Le tronçon de colonne cervicale de C4 à C7 (83 3128 a-b-c-d) : 1, vue antérieure ; 2, vue latérale gauche (clichés : J. Ricard).

épineux des C1 et C2 aboutissant, dans cinq cas (95 C14 0172, 95 D14 0147, 95 E14 0119, 96 B12 0244, 99 C11 0052), à la section nette de la dent de l'axis et du corps de la vertèbre. Pour parvenir à détacher la tête en cheminant ainsi, le corps doit se trouver sur le ventre, la tête placée en flexion forcée vers l'avant, seule position permettant d'ouvrir l'espace entre les processus épineux de C1 et C2.

Les coups tranchants avec fracture et arrachement d'un fragment du corps vertébral sont aussi visibles sur deux autres axis. Dans ces cas, il faut imaginer un basculement de la tête

vers l'avant, qui détache une écaille osseuse antérieure, aux dépens du corps de la vertèbre (96 B12 0244, 95 D14 0147). L'officier force avec brutalité le mouvement de flexion du cou vers l'avant, afin d'achever le prélèvement de la tête en sectionnant les viscères antérieurs du cou.

Ces gestes imposent une grande force, de l'habitude et une lame bien affûtée, ainsi qu'une certaine mobilité de la tête que la rigidité cadavérique risque d'entraver. Cette rigidité survient après quelques heures, dure quelques jours et modifie la posture du cadavre, en plaçant le cou en extension forcée. La découpe



1



2



3

Fig. 9 – Les vertèbres C4 (83 3128 a) et C5 (83 3128 b) : 1, vue antérieure de C4 ; 2, vue inférieure de C4 ; 3, vue antérieure de C5 (clichés : J. Ricard).

doit donc être effectuée immédiatement après la mort avant l'apparition de la rigidité ou après quelques jours lorsque le corps retrouve sa souplesse.

Les coups multiples portés à plusieurs niveaux évoquent soit une maladresse du découpeur, l'obligeant à trouver un espace favorable à l'accomplissement de son geste et la découpe semble alors avoir été pratiquée à « main posée », comme si l'on tentait de sectionner une grosse branche avec un couteau, soit un

acharnement sur des portions qui se libèrent mal. Cette dernière proposition peut aussi être envisagée pour l'axis lésé par au moins dix entailles, antérieures, postérieures et dans le canal neural. Il faut, pour effectuer ces incisions, un instrument avec une lame courte, robuste et très effilée afin de pouvoir l'insinuer dans des espaces aussi étroits.

Les entailles antérieures, superficielles ou profondes, limitées aux corps vertébraux, peuvent évoquer des traces d'égorgeement par leur aspect. Elles sont obliques vers le bas et la gauche ou vers la droite. La trace est large à l'entame et s'affine ensuite, révélant ainsi le sens du mouvement. Un droitier face contre le dos de sa victime affine vers la droite, un gaucher vers la gauche.

Les perforations rencontrées sur la vertèbre 95 D14 111 (fig. 17) et sur la 96 B12 0196 (fig. 18) n'apportent pas d'information, dans la mesure où un geste du combat ou de mise à mort par un coup d'estoc a pu les produire. Elles peuvent être de nature accidentelle.

Les longues estafilades sur les faces postérieures des processus articulaires droits d'une colonne presque complète s'avèrent beaucoup plus énigmatiques. Aucune comparaison n'a pu leur être trouvée dans les travaux anthropologiques. Il peut s'agir de stigmates d'acharnement ou de mise à nu des muscles le long du cou, mais ces gestes ne sont pas liés directement au prélèvement de la tête.

On voit donc sur ce corpus que les lésions sont nombreuses, diverses et pas nécessairement en rapport avec le prélèvement de la tête. On distingue ainsi des traces de « tranchage » visibles à plusieurs niveaux d'une colonne cervicale ou sur divers emplacements d'une même vertèbre : ceux-ci suggèrent une possible maladresse ou que le coupeur de la tête, pour parvenir à achever son geste, a tourné autour du cou avec son instrument de découpe. Les marques, témoins d'un possible égorgeement, n'ont qu'un rapport chronologique d'antériorité avec la découpe de la tête, qu'il a d'ailleurs pu faciliter. Ce type de mise à mort par la section des vaisseaux antérieurs du cou peut être utilisé dans deux circonstances : lorsque l'ennemi n'est pas mortellement blessé et doit être achevé ou lors de l'exécution d'un combattant vaincu ou d'un prisonnier. Il demeure impossible de répondre à cette question, mais l'idée d'un coup de grâce est envisageable, car dans un combat où les épées sont utilisées les blessures sont profondes mais ne tuent pas immédiatement ; en effet, pour parvenir à occire sûrement et rapidement, il faut sectionner de gros vaisseaux thoraciques ou abdominaux, que seul permet un coup d'estoc porté à l'aide d'une lance ou d'une dague. Denys d'Halicarnasse décrit avec imagination l'usage ample que font les Gaulois de leurs épées comme : « des bûcherons ou des terrassiers [...] comme s'ils allaient entailler leurs adversaires ». (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, XIV, 10).

SYNTHÈSE ET INTERPRÉTATION

COMPARAISON AVEC DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURS

Il faut souligner la spécificité de Ribemont-sur-Ancre qui livre un corpus osseux important avec des lésions très dissem-

Tabl. III – Tableau récapitulatif des traces sur les 3^e vertèbres cervicales de Ribemont-sur-Ancre.

C3	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	92 04 228 D14	1	- Strie de 0,4 cm sur la partie médiane du processus épineux suivant un angle d'environ 30°, de bas en haut et de droite à gauche.	
2	95 C12 176	1	- Strie oblique de bas en haut et de gauche à droite suivant un angle d'environ 45° et mesurant 0,6 cm située sur la surface articulaire supérieure gauche.	
3	95 C13 115	2	- Fines stries sur la partie postérieure et inférieure du processus articulaire inférieur gauche, la plus importante presque horizontale sur la face antérieure et latérale mesure 0,4 cm, l'autre, plus oblique et mesurant 0,2 cm, est située sur la face antérieure du processus articulaire supérieur gauche.	
4	93 3455	1	- Profonde entaille au bord supérieur du processus épineux mesurant 1,3 cm et inclinée d'environ 30° de bas en haut et de gauche à droite.	
5	93 3764	2	- Deux fines stries profondes au niveau de la partie intermédiaire postérieure entre les processus articulaires supérieurs et inférieurs droits. La plus crâniale mesure 0,8 cm avec un cheminement circulaire, la seconde, inférieure, mesure 0,5 cm. Toutes deux suivent un angle d'environ 30°.	
6	98 D16 0191	1	- Entaille sur la partie antérieure du corps vertébral mesurant 1,5 cm et inclinée d'environ 30° allant de la naissance du pédicule droit, sous le processus semi-lunaire jusqu'à la partie médiane du corps vertébral.	Fig. 14, n° 1
7	99 C10 218	1	- Une strie, de 3,3 cm de longueur, cheminant sur la face latérale de l'os selon une direction antéropostérieure.	
8	99 C11 1073	1	- Une strie profonde de 1,3 cm de longueur sur son plateau supérieur (vue par ST).	
9	99 A8 152	1	- Fine entaille de 0,2 cm sur le bord latéral du processus articulaire supérieur gauche (vue par ST).	
10	99 C10 30	1	- Entaille de 1,6 cm sur la moitié latérale gauche du corps vertébral pénétrant l'os sur 1 cm.	
11	96 1103	5	- Trois stries à la partie supérieure et antérieure droite du corps vertébral, la plus crâniale mesure 1,5 cm inclinée à 15°, la deuxième 2,1 cm inclinée à 13° et la plus caudale 1,9 cm inclinée à 20°. - Deux stries plus fines antérieures à l'origine du processus transverse droit.	Fig. 14, n° 2

blables et attribuables à des gestes différents. Toutefois, d'autres ensembles disponibles suggèrent des interprétations qui peuvent se démarquer ou, au contraire, se révéler assez proches. Les gestes qu'évoquent pour nous les traces visibles dans d'autres collections complètent celles de Ribemont. Tout ceci confirme que le traitement du corps et le prélèvement de la tête sont appliqués de diverses façons dans des buts fort différents.

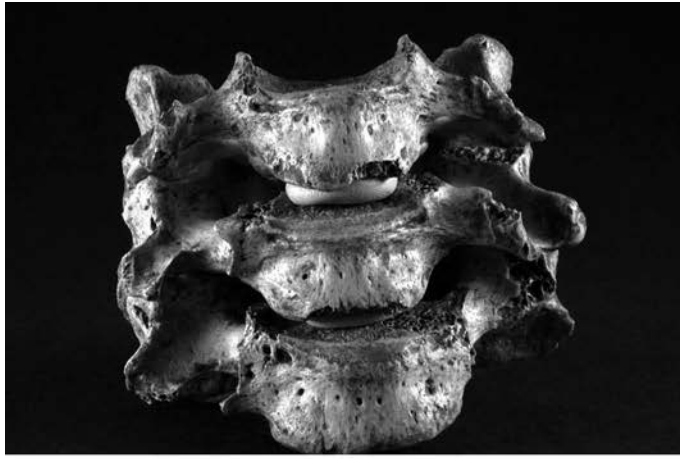
On a parfois affaire à des crânes isolés qui n'ont pas, dans la grande majorité des cas, conservé les vertèbres cervicales attenantes. Les traces décrites doivent plutôt être mises en rapport avec des gestes de préparation du crâne : nettoyage, extraction du cerveau, conservation. Celles qui sont le produit de gestes de découpe du cou sont alors vraisemblablement des accidents, la lame de l'instrument ayant heurté et entaillé la mandibule notamment ou ayant éviscéré l'intérieur du maxillaire. Le site du Cailar (Gard) a livré ce type de lésions sur les crânes mis au jour par R. Roure (Duday, 2006).

On doit à F. Poplin l'étude des restes humains découverts lors des fouilles menées, entre 1975 et 1984, sur le sanctuaire laténien ancien de Gournay-sur-Aronde (Brunaux, 1997). Il fait état d'un masque osseux, d'une demi-mandibule, de 6 occipitaux et de 23 vertèbres cervicales porteuses de nombreuses

marques « d'outils » tranchants. Son analyse met en lumière plusieurs aspects : la progression de la découpe se fait souvent de l'arrière vers l'avant, à la partie haute du cou, entre l'atlas et l'axis ou en regard de C3, en usant d'un coup tranchant « à main posée ». Il n'y a pas de décapitation à la volée effectuée à l'aide de grands coups. Par ailleurs, il suggère plusieurs tableaux, à partir d'une quatrième vertèbre présentant des lésions de diverses incidences : un sacrificateur qui s'acharne, une découpe sur une vertèbre à moitié libérée et mobile, et enfin le dépeçage d'un corps mort et la maladresse du coupeur de tête l'obligeant à tourner autour du cou. F. Poplin ne dispose pas de nombreuses pièces contiguës, mais les vertèbres dont il dispose l'encouragent à affirmer que les têtes prélevées conservaient un temps les pièces vertébrales supérieures que les manipulateurs enlevaient dans une seconde étape quand il s'agissait d'agrandir le *foramen magnum*, pour une probable exposition sur un pieu (Poplin, 1985). Par ailleurs, F. Poplin a relevé dans ce sanctuaire, à forte coloration guerrière, une nette proportion d'individus de petite taille (1,50 m, 1,55 m) pour lesquels il n'exclut pas la présence de femmes. Le corpus de Ribemont-sur-Ancre, au contraire, suggère plutôt des hommes robustes et de taille élevée. Toutefois, l'analyse que nous avançons des

Tabl. IV – Tableau récapitulatif des traces sur les 4^e vertèbres cervicales de Ribemont-sur-Ancre.

C4	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	83 3128 a	2	- Section complète, antéropostérieure, du corps vertébral, jusqu'à sa partie médiane ou l'enlèvement fait 1,1 cm pour une largeur totale de 2,1 cm inclinée d'environ 30° avec entaille profonde du corps vertébral allant jusqu'au milieu du pédicule droit. - Strie fine à la face inférieure du corps vertébral correspondant aux stries antérieures des processus articulaires droits et gauches de la vertèbre sous-jacente (83 3 128 b).	Fig. 9, n° 1
2	93 2021 b	2	- Deux fines stries parallèles, espacées de 0,1 cm inclinées à 75° selon une orientation craniale-caudale et latéro-médiale situées sur la partie intermédiaire postérieure des processus articulaires droits. La strie située médialement, la plus longue, fait 0,9 cm alors que la seconde située plus latéralement fait 0,4 cm.	Fig. 11
3	95 C13 114	1	- Fine strie de 0,6 cm à la jonction entre le pédicule et la surface articulaire inférieure gauche, oblique de haut en bas et de gauche à droite.	
4	95 D15 097 a	3	- Entaille quasiment verticale de 0,8 cm située sur le bord médial du processus articulaire supérieur gauche dans le canal neural. - Deux stries parallèles à la jonction entre le processus épineux et la lame gauche, la strie la plus craniale mesure 1,1 cm suivant un angle de 36-37°, la seconde strie, inférieure, mesure 0,7 cm.	
5	98 D16 0028	3	- Strie quasiment horizontale, mesurant 0,4 cm, sur la partie antérieure du processus articulaire supérieur droit au niveau de l'origine du pédicule vertébral. La lame vertébrale de ce côté est absente. - Strie oblique sur la partie antérieure et latérale du processus articulaire inférieur droit mesurant 0,4 cm. - Strie double de 0,6 cm sur la partie supérieure du corps vertébral suivant un angle d'environ 30° située à la marge du plateau vertébral, inclinée de bas en haut de droite à gauche.	
6	83 3 0081	1	- Importante strie presque horizontale sur la partie médiane et postérieure de la surface articulaire supérieure gauche de 1,4 cm et sur le bord postérieur et médian de la surface articulaire supérieure droite (0,3 cm) ainsi que sur le bord postérieur et latéral (0,3 cm) avec possible trace de ripage.	Fig. 10, n°s 2-3
7	10 0001	4	- Entaille nette et profonde au niveau de la partie postérieure du processus articulaire inférieur gauche mesurant 1 cm avec une orientation quasiment horizontale par rapport au plateau vertébral et faisant toute la largeur du processus articulaire. - Strie oblique sur la partie postérieure médiane du processus articulaire inférieur droit, mesurant 0,8 cm suivant un angle d'environ 15°. - Présence de deux stries au niveau de la base du processus épineux (absent) d'orientation différente la strie supérieure pouvant faire continuité avec l'entaille présente sur le processus articulaire inférieur gauche, le second ayant une orientation différente dirigée plus inférieurement. La première strie mesure 0,4 cm et la seconde, inférieure, 0,6 cm.	
8	95 D14 0662	3	- Section nette de la partie supérieure du processus articulaire supérieur droit ainsi que de la partie supérieure du processus semi-lunaire droit. - Deux stries très fines sur la partie antérieure du corps vertébral à la base du processus semi-lunaire droit, d'orientation différente la plus longue oblique et la seconde quasiment parallèle au plateau vertébral. La première mesure 1,2 cm et la seconde 0,8 cm.	Fig. 14, n° 3
9	99 C10 019	1	- Section du processus articulaire supérieure gauche (vue par ST).	
10	99 C10 219	2	- Deux stries, profondes, parallèles, sur la face latérale de l'os, l'une de 3 cm, l'autre de 1 cm séparées par 0,2 cm (vue par ST).	
11	99 B10 546	1	- Section antérieure, de 2,2 cm, faisant disparaître le processus transverse droit et le rebord latéral du corps vertébral (vue par ST).	
12	99 B10 547	1	- Section verticale de 1,5 cm de hauteur (vue par ST).	
13	99 C10 344	1	- Section nette de la moitié latérale gauche du corps vertébral.	



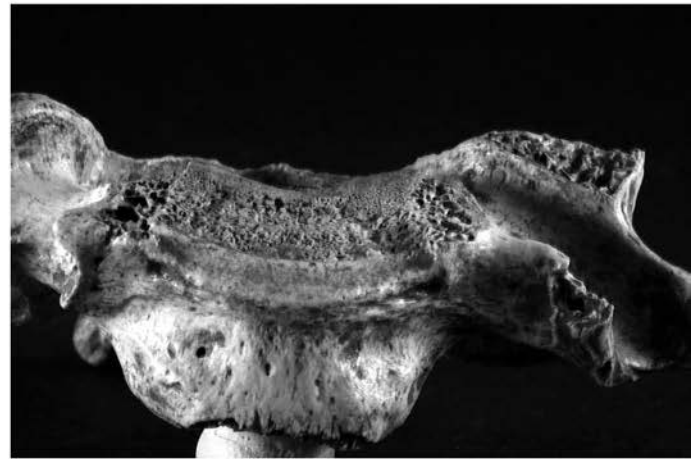
1



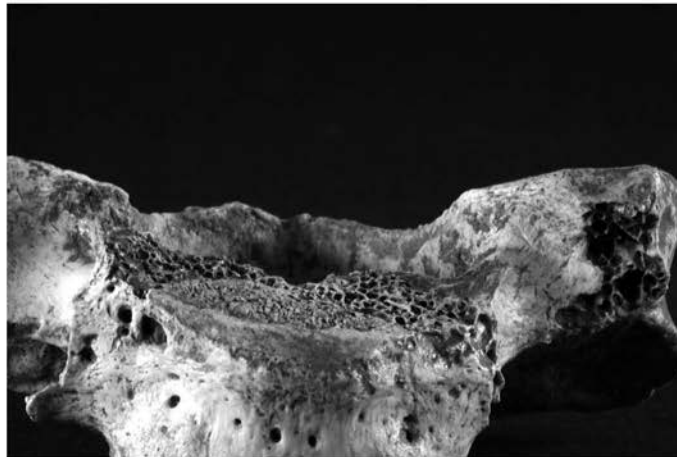
2



3



4



5

Fig. 10 – 1, vue postérieure d'un tronçon de C5 et C6 (83 3 0081, 83 3 0080, 83 3 0079) ; **2**, vue postérieure d'un tronçon de C4 et C6 (83 3 0081, 83 3 0080, 83 3 0079) ; **3**, vue postérieure de C4 (83 3 0081) ; **4**, vue antérieure de C4 (83 3 0080) ; **5**, vue antérieure de C6 (83 3 0079) (clichés : J. Ricard).

traces de prélèvement de la tête sur les vertèbres est proche de celle proposée par F. Poplin, la proximité géographique entre les deux sites confortant cette similitude.

Une autre collection peut être comparée, celle du site de Montmartin (Oise), daté du III^e s. au II^e s. av. J.-C., situé à 2 km de Gournay-sur-Aronde, avec lequel il est culturellement lié (même faciès céramique). Les fouilles ont livré 48 pièces

osseuses étudiées par B. Boulestin et H. Duday ; ces auteurs les comparent avec celles de Gournay-sur-Aronde et trouvent les deux collections complémentaires. Les fouilles de ce site ont livré essentiellement des crânes ou fragments de crânes porteurs de lésions endocrâniennes évoquant davantage une éviscération du cerveau et comprenant une forte représentation des mandibules avec des traces de coups, des fractures et des marques de

Tabl. V – Tableau récapitulatif des traces sur les 5^e vertèbres cervicales de Ribemont-sur-Ancre.

C5	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	83 3128 b	3	- Fines stries sur la partie antérieure du processus articulaire supérieur droit et gauche mesurant environ avec section complète des processus semi-lunaires.	Fig. 8, n°s 1-2
2	93 2021 c	1	- Présence d'une strie fine, d'une longueur totale de 1 cm et bifide sur 0,6 cm dans sa partie supérieure, cette lésion, presque verticale située sur la partie postérieure de la lame vertébrale droite. La strie la plus fine sur la portion supérieure pourrait être une prolongation de la strie la plus longue présente sur la vertèbre supérieure (93 2021 b).	Fig. 11 et fig. 12, n° 1
3	95 E13 300	3	- Deux entailles à peu près parallèles et quasiment horizontales sur la partie intermédiaire postérieure entre les processus articulaires et sur le processus articulaire inférieur droit. La première est une légère entaille sur la partie inférieure et latérale de la surface articulaire supérieure droite mesurant 0,2 cm. La seconde située 0,3 cm en dessous de la première, mesure environ 1,7 cm. - Fine entaille située sur le bord postérieur et latéral du processus articulaire supérieur gauche, mesurant 0,2 cm.	
4	83 30080	1	- Section de la partie antérieure et supérieure du processus articulaire supérieur gauche et des processus semi-lunaires gauche et droit sur un plan postéro-antérieur incliné à environ 15°. On trouve également une entaille dans la continuité de la lésion sur le bord antérieur et supérieur de la surface articulaire supérieure droite de 0,2 cm.	Fig. 10, n°s 1-2-4
5	95 C13 113	1	Strie de 1 cm sur la partie antérieure du processus articulaire supérieur gauche suivant un angle d'environ 45° allant de la partie inférieure et latérale de la surface articulaire jusqu'à la racine du processus transverse postérieur gauche.	
6	95 D13 0478	10	- Entaille profonde sur le corps antérieur de la vertèbre : mesurant 1,5 cm, inclinée à environ 42° allant de la moitié latérale gauche du corps vertébral (pratiquement sous le pédicule) jusqu'à la marge du plateau vertébral se prolongeant par une section du processus semi-lunaire droit. - Quatre stries fines de 0,2 à 0,4 cm sur le processus semi-lunaire droit, la supérieure se prolongeant vers le corps vertébral dont un fragment manque. - Quatre stries fines obliques de haut en bas et de gauche à droite au niveau de l'angle inférieur et latéral droit du corps vertébral mesurant en 0,2 et 0,4 cm. - Entaille sur le bord supérieur gauche du plateau quasiment parallèle à la profonde entaille située sur la partie antérieure du corps vertébral mesurant 0,5 cm.	Fig. 15, n°s 1-2
7	95 E14 124	1	- Fine strie sur le bord supérieur de l'arc neural droit, mesurant 2,5 cm, partant du processus épineux et cheminant légèrement oblique vers le haut et vers la droite pour se terminer sous le processus articulaire supérieure droit (vue par ST).	
8	93 0115	9	- Section nette d'une partie du corps vertébral suivant deux plans de coupe. Le premier avec un angle d'environ 40° part de l'angle postérieur et supérieur droit et va jusqu'à la partie inférieure du pédicule droit où l'entaille atteint une profondeur de 0,5 cm. L'entaille fait 1,5 cm de long et est probablement responsable de l'arrachement d'une partie du corps vertébral. Le second coup quasiment horizontal va d'un bout à l'autre du corps vertébral et est lui aussi probablement à l'origine d'un arrachement. - Entaille double avec traces de ripage profond d'environ 0,1 cm, sur la partie antérieure et latérale du processus articulaire supérieur gauche, mesurant 0,8 cm et suivant un angle d'environ 15°, de droite à gauche et de bas en haut. - Série de cinq stries parallèles sur la partie postérieure du processus articulaire inférieur gauche mesurant entre 0,5 et 0,2 cm. La strie supérieure située au niveau de la racine du processus transverse postérieur mesure 0,6 cm avec un angle d'environ 45°. La seconde à 0,2 cm sous la première mesure 0,5 cm, la troisième 0,1 cm sous la précédente mesure 0,5 cm, la quatrième à 0,1 cm plus bas que la précédente mesure 0,4 cm et la cinquième située 0,1 cm dessous de la précédente mesure 0,3 cm.	Fig. 16, n°s 1-2
9	99 B10 394	1	- Entaille profonde de 3 cm sur la droite se prolongeant à la face postérieure du corps vertébral (vue par ST).	
10	96 D14 663	1	- Section oblique nette de l'extrémité inférieure du processus articulaire droit.	

raclage (Boulestin, Duday, 1997). Seul un axis porte la trace d'un coup sur sa partie postérieure. Les traces sur les mandibules du corpus de Ribemont-sur-Ancre relèvent probablement d'un même processus de préparation, de « nettoyage » des os des chairs et des viscères qui y adhèrent.

Un autre site, le Trou de l'Ambre près de Namur, fouillé par M. E. Mariën (1970), a fourni un dépôt d'ossements appartenant à 55 individus : 23 adultes, 6 grands adolescents et 23 enfants. L'analyse anthropologique des vertèbres cervicales permet de distinguer des traces témoignant à la fois d'agressions de face

Tabl. VI – Tableau récapitulatif des traces sur les 6^e vertèbres cervicales de Ribemont-sur-Ancre.

C6	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	93 2021 d	2	- Présence de deux stries dont la plus longue, quasiment verticale, mesure 1,2 cm et parcourt l'arc neural d'un bout à l'autre. Cette strie est dans la continuité de celle visible sur la vertèbre supérieure C5 (93 2021 c). Au sommet de cette strie on peut en voir une seconde médiale, oblique, de 0,2 cm. Celle-ci signifie probablement que la lésion sur la vertèbre supérieure C5 était double et que les deux stries se confondaient au niveau de la base.	Fig. 11 et fig. 12, n°s 1-2
2	95 D15 97 b	2	Deux stries profondes situées sur la partie intermédiaire postérieure entre les processus articulaires supérieurs et inférieurs droits. La première quasiment horizontale peut être double ou comporter un décrochement à peu près en son milieu, elle mesure 1,5 cm. La seconde légèrement oblique de haut en bas et de gauche à droite mesure 1,1 cm.	
3	95 E13 0075	2	- Entaille double profonde mesurant 1,5 cm, inclinée d'environ 40° de l'apophyse transverse postérieure droite jusqu'au bord postérieur et latéral de la surface articulaire supérieure droite. Cette entaille est profonde de 0,2 cm au niveau du bord de la surface articulaire supérieure droite. - Sur le bord de la surface articulaire supérieure droite on trouve, au-dessus de la première lésion, une entaille plus petite, parallèle, mesurant 0,4 cm.	
4	96 C12 0827	1	- Strie oblique sur la face antérieure de la partie médiane du pédicule droit jusqu'à la base du processus transverse antérieur mesurant 1 cm et suivant un angle d'environ 70° de bas en haut et de droite à gauche.	
5	95 D14 0111	1	- Lésion perforante sur la partie médiane de la lame gauche mesurant 0,7 cm pour une épaisseur maximale de 0,2 cm et suivant un angle d'environ 50° de haut en bas et de gauche à droite.	Fig. 17
6	95 E13 0301	2	- Probable C6. Première entaille horizontale sur la partie antérieure et supérieure gauche du corps vertébral mesurant 1,7 cm. - Seconde entaille sur la partie antérieure du corps cervical de 1,4 cm avec un angle d'environ 40° allant de la partie médiane du plateau vertébral supérieur jusqu'à l'origine du processus transverse antérieur.	
7	93 3 0079	1	Section du processus semi-lunaire gauche selon un plan de coupe légèrement oblique ayant raboté la partie postérieure et supérieure du plateau vertébral, section nette s'arrêtant à la naissance du processus semi-lunaire droit (en partie absent) selon un plan de coupe d'environ 10-15°.	
8	96 F13 0223	1	- Entaille de 0,4 cm oblique selon un angle de 30° sur la partie antérolatérale du corps vertébral à droite.	
9	95 D13 0477	1	- Fine strie de 0,5 cm située au niveau de l'amorce du processus épineux côté gauche, oblique de bas en haut et de gauche à droite.	

et de coups portés sur la nuque. Longtemps interprété comme le résultat d'un massacre sur une population réfugiée dans une grotte, cette hypothèse se heurte au fait qu'il s'agit de crânes de sujets en âge de porter des armes (quelques adultes et un plus jeune), mêlés à des restes animaux en grand nombre. La datation reste controversée, mais les traces sur les vertèbres montrent une grande similitude avec celles découvertes à Ribemont-sur-Ancre (Thiol, 1998).

Plus récemment, B. Boulestin, sur des restes humains découverts dans le Trou de la Coupe à Trouve, en Charente, décrit un coup tranchant sur une première vertèbre cervicale, évoquant le prélèvement de la tête, et des traces de dépeçage sur des côtes et un sacrum (Boulestin *et al.*, 2009).

En Suisse, le sanctuaire de la colline du Mormont, sur la commune de La Sarraz-Éclepens, a livré, entremêlés avec des os animaux, 1 200 restes humains dont 500 crânes. Ils appartiennent à des corps humains entiers ou découpés, jetés dans des fosses ou éparpillés. Les crânes portaient sur leurs surfaces des traces de coups et les vertèbres cervicales des marques de découpe à l'épée ou à la hache. Ces manipulations s'associent à

des signes manifestes de cuisson sans équivalent dans le monde celtique (Dietrich *et al.*, 2009 ; Moinat, 2009).

LES DONNÉES DE RIBEMONT-SUR-ANCRE CONFRONTÉES AUX DONNÉES HISTORIQUES

Plutôt que de dresser un catalogue exhaustif des textes qui rapportent cette pratique, il s'avère plus intéressant d'illustrer la diversité des situations rencontrées et d'intégrer la pratique gauloise dans l'ensemble de celles qui existent dans le monde méditerranéen à l'époque classique.

D'une manière générale, les observations faites sur les os de Ribemont-sur-Ancre s'accordent avec les descriptions des auteurs antiques. Elles mettent en évidence une découpe rapide dans l'intention de prélever un trophée ou une offrande pour un lieu cultuel. Cependant, notre analyse montre que ces descriptions demeurent très générales et restent dépendantes d'informations de seconde main, récits le plus souvent rapportés par des acteurs directs. Les gestes précis des officiants ne sont pas non



Fig. 11 – Vue postérieure d'un tronçon de colonne vertébrale de C3 à Th2 (93 2021 a-b-c-d-e-f-g) (cliché : J. Ricard).

plus décrits avec minutie, et ceci d'autant que la décapitation faisait figure d'action courante, voire banale, à cette période et dans le milieu méditerranéen (Voisin, 1984). Toutefois, l'importance de cette pratique est telle que Diodore de Sicile, un Grec, en fait mention dans un texte relatant l'issue de la bataille de l'Allia : « Les Celtes continuèrent le premier jour de détacher en les coupant les têtes des morts, selon la coutume de leurs ancêtres. » (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 115). Entre 10 000 et 15 000 Romains gisaient morts à l'issue des combats, même si toutes les têtes n'ont pas été prélevées on imagine aisément la difficulté de cette entreprise de décollation, sur une journée, donc de l'importance qu'elle présentait pour ceux qui la pratiquaient. Poseidonios d'Apamée, par l'intermédiaire de Diodore de Sicile, livre un texte précis sur la signification de ces gestes : « Ils coupent les têtes des ennemis tombés et les attachent à l'encolure de leur chevaux. Ils remettent les dépouilles ensanglantées à leurs valets et les emportent comme butin, chantant le péan et un chant de victoire, et ils clouent ces prémisses à leur maison, comme, dans certaines chasses, ceux qui ont tué des bêtes sauvages. Les têtes de leurs ennemis les plus illustres, ils les enduisent d'huile de cèdre et les conservent soigneusement dans un coffret ; parce qu'un de ses ancêtres, ou son père, ou lui-même, ont refusé une importante rançon qu'on lui offrait pour une tête, ils la montrent avec fierté aux

étrangers. On dit que certains d'entre eux tirent gloire de ce qu'ils n'ont pas accepté son poids d'or pour cette tête, faisant preuve d'une forme barbare de grandeur d'âme. » (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 29). Le même témoignage de Poséidonios est rapporté dans des termes assez proches par Strabon (*Géographie*, IV, 4-5).

Grâce à ces textes on devine la destination de ces têtes coupées et transportées au cou des chevaux. Comme le trophée de chasse d'une bête sauvage, que l'on expose sur la façade de sa maison, le crâne offrait ainsi au regard des passants et des visiteurs le spectacle de la bravoure à la guerre du maître des lieux ou de ses ancêtres. Pour les têtes de guerriers illustres vaincus, la conservation dans de l'huile de cèdre permettait de résister au temps et de transmettre un trophée identifiable à la descendance. On voit ici la force de la filiation et de l'appartenance à une lignée de guerriers valeureux et la volonté permanente de l'affirmer par une telle exhibition. Mais cette appropriation de la tête d'un ennemi de haut rang peut, dans quelques cas, justifier une préparation très élaborée, comme en témoigne Tite-Live à propos de Lucius Postumius tué en 216 av. J.-C. lors d'une campagne contre les Boïens : « La fortune accumulait tous les désastres. L. Postumius, consul désigné, avait péri dans la Gaule Cisalpine avec toutes ses troupes [...]. Les dépouilles et la tête coupée de ce général furent portées en triomphe par les Boïens dans le temple le plus respecté de leur nation ; puis la tête fut vidée et, selon l'usage de ces peuples, le crâne, orné d'un cercle d'or, leur servit de vase sacré pour offrir des libations pour les fêtes. Ce fut aussi la coupe des pontifes et des prêtres du temple. » (Tite-Live, *Histoire romaine*, XXIII, 24).

On peut aussi mettre la découpe du crâne en relation à une autre pratique, qui peut être secondaire, mais néanmoins cruciale pour le guerrier vainqueur, l'appropriation du torques. Tite-Live l'évoque dans le récit fameux du combat entre un guerrier gaulois et Titus Manlius Torquatus. Ce dernier terrasse son adversaire par des coups au ventre et s'empare de son collier (Tite-Live, *Histoire romaine*, VII, 10-11). À Ribemont-sur-Ancre seul un demi-torque en or massif a été retrouvé. Ce qui signifie que s'il y en avait d'autres, qu'ils fussent d'or ou de bronze, les vainqueurs les ont soigneusement récupérés, en même temps que les brassards et autres bracelets.

L'iconographie antique apporte aussi quelques informations sur l'importance du trophée que constitue le crâne d'un ennemi mort. Quelques sculptures, des monnaies, des pièces d'orfèvrerie illustrent bien cela.

LES DONNÉES GAULOISES CONFRONTÉES À D'AUTRES SOURCES ETHNOGRAPHIQUES ANTIQUES

Dans leurs écrits, les auteurs antiques et les historiens plus contemporains ont attribué sans partage aux Barbares en général et aux Celtes en particulier l'usage du prélèvement du chef de leurs ennemis, mais les travaux récents des historiens et de bien d'autres montrent que la plupart des civilisations du pourtour méditerranéen pratiquaient la prise de tête à plus ou moins grande échelle (Hartog, 1980a, p. 148 ; Vernant, 1982 ; Voisin, 1984, p. 241-257).

La pratique des Gaulois peut être rapprochée de celle des Scythes, qu'Hérodote a bien documentée, mais la pertinence de

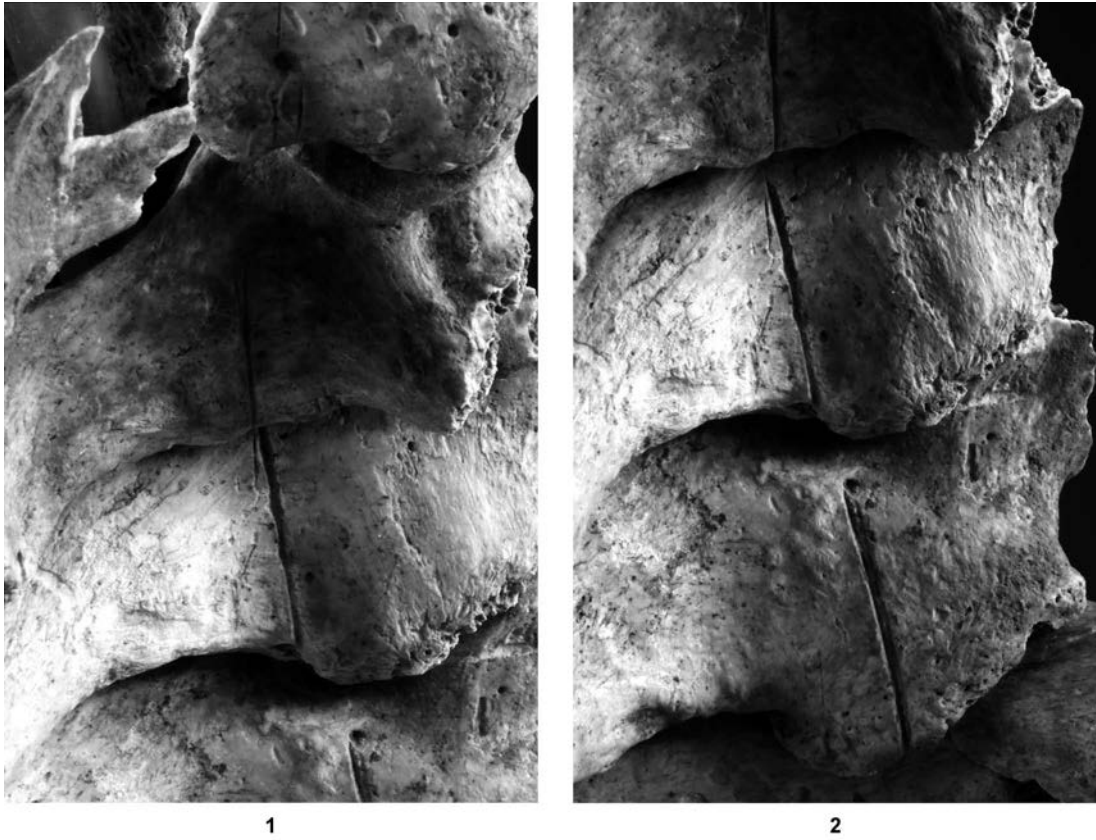


Fig. 12 – Vues postérieures : 1, C4, C5 et C6 (93 2021 b-c-d) ; 2, C6 et C7 (93 2021 d-e) (clichés : J. Ricard).

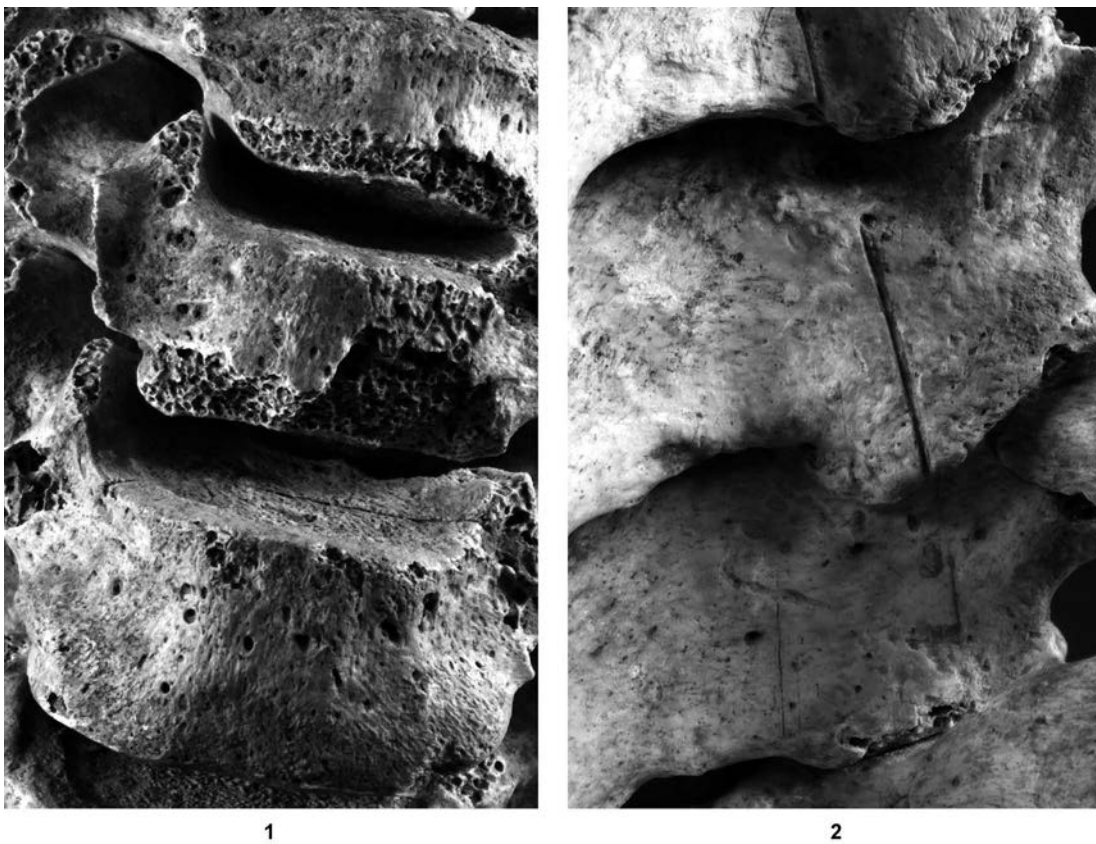


Fig. 13 – 1, vue antérieure droite du plateau supérieur de C7 (93 2021 e) ; 2, vue postérieure droite de C7 et Th1 (93 2021 e-f) (clichés : J. Ricard).

Tabl. VII – Tableau récapitulatif des traces sur les 7^e vertèbres cervicales de Ribemont-sur-Ancre.

C7	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	93 2021 e	3	Sur la partie postérieure du processus articulaire inférieur droit, presque verticales, deux stries espacées de moins de 0,1 cm, mesurant 1,5 cm et correspondant sans doute à la lésion relevée sur l'arc neural de la vertèbre supérieure C6 (93 2021 d). - Sur le plateau vertébral supérieur on trouve une strie de 1,8 cm courant antérieurement de la naissance du processus semi-lunaire gauche jusqu'à la partie droite du plateau. - Petite entaille de 0,2 cm sur la marge du plateau vertébral supérieur un peu avant la naissance du processus semi-lunaire droit.	Fig. 11, fig. 12, n° 2 et fig. 13, n°s 1-2
2	96 1102	4	- 4 stries fines sur la face latérale droite du processus épineux.	
3	99B10 0396	1	- Une entaille sur le processus articulaire supérieur droit de 0,8 cm de longueur (vue par ST).	
4	99C10 0349	1	- Section du 1/3 supérieur du corps vertébral emportant les processus semi-lunaires et les processus articulaires supérieurs droits et gauches (vue par ST).	
5	96 06 0364	3	- Présence de trois stries parallèles sur la partie postéro-inférieure de la lame mesurant entre 0,6 et 0,7 cm suivant un angle de 50° environ.	

Tabl. VIII – Tableau récapitulatif des traces sur la 1^{re} vertèbre thoracique n° 93 2021 f de Ribemont-sur-Ancre.

T1	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	93 2021 f	4	- Deux stries, quasiment verticales postérieures, éloignées de moins de 0,1 cm entre le processus transverse et le processus articulaire inférieur droit. La strie la plus longue, plus médiale, mesure 1,1 cm et la plus courte, plus latérale, 0,2 cm. Ces deux stries correspondent sans doute aux deux autres repérées sur la vertèbre supérieure C7 (93 2021 e). - Deux autres stries verticales très fines sur la partie postéro-inférieure de la lame droite espacées de 0,1 cm. La plus longue, médiale, mesure 0,8 cm et la seconde, plus latérale, 0,4 cm.	Fig. 11 et fig. 13, n° 2

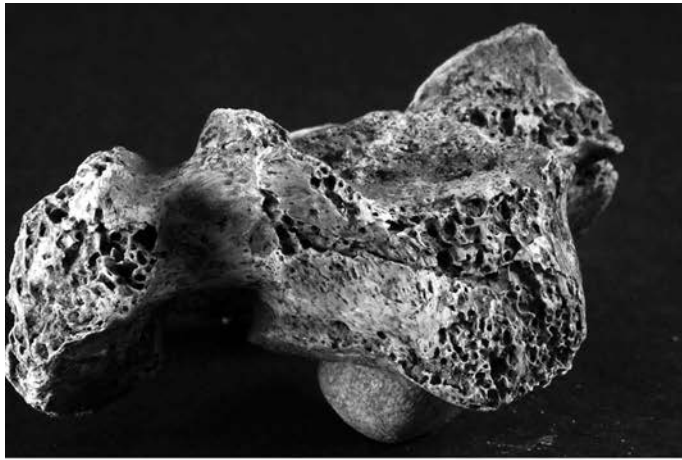
Tabl. IX – Tableau récapitulatif des traces sur la 2^e vertèbre thoracique n° 93 2021 g de Ribemont-sur-Ancre.

T2	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	93 2021 g	3	- Présence de deux stries très fines, presque verticales, espacées de 0,1 cm sur la partie postéro-supérieure de la lame, mesurant environ 0,2 cm et se prolongeant caudalement suivant une orientation différente. - Strie au niveau supérieur et médian du processus transverse droit pouvant correspondre à la strie relevée sur la vertèbre supérieure T1 (93 2021 f) située sur la partie postérieure du processus articulaire inférieur droit.	Fig. 11

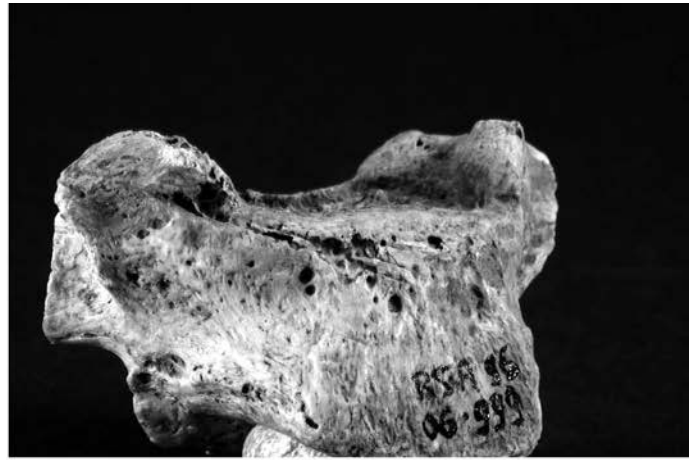
cette comparaison ne résiste pas à un examen approfondi car les manipulations des guerriers scythes sur le corps de leur ennemi sont d'une nature bien différente.

Plus judicieuse est la comparaison avec le monde romain où la prise de la tête prend un sens différent. J.-L. Voisin montre dans une étude particulièrement exhaustive que les Romains pratiquaient « la chasse aux têtes » et que celle-ci n'était nullement réservée aux seules troupes auxiliaires barbares mais que toutes les unités régulières s'y livraient (Voisin, 1984, p. 241-257). Toutefois, elle peut revêtir plusieurs sens :

constituer un trophée, une preuve qu'il faut fournir. Ainsi Sempronius, croyant plaire à César, prélève la tête de Pompée : « Il saisit la tête qui palpète encore et place en travers d'un banc de rameur le cou qui s'affaisse. Alors il tranche muscle et veines, il brise les vertèbres, longuement ; ce n'était pas encore un art de couper une tête d'un coup circulaire de l'épée. » (Lucaïn, *La Pharsale*, VIII, 670-674). Le poète décrit ainsi avec réalisme cet épisode où Sempronius espérait, en offrant la tête de Pompée, gagner les faveurs de César, mais celui-ci la refusa et condamna à mort les exécuteurs de son ancien



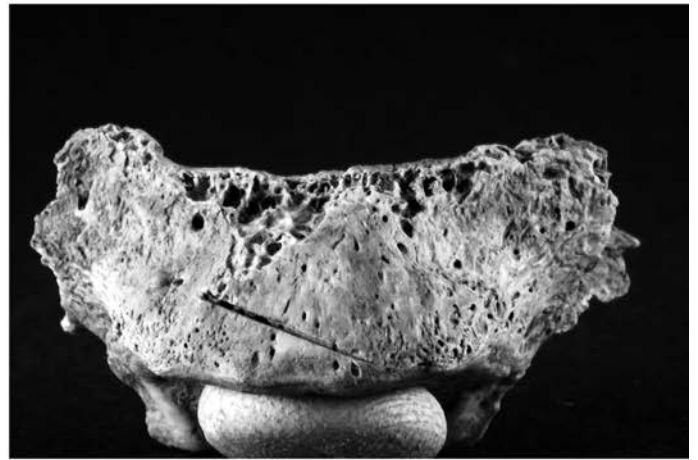
1



2



3



4

Fig. 14 – 1, vue de trois quarts antérieure droite de la C3 (98 D16 0191) ; 2, vue antérieure de la C3 (96 1103) ; 3, vue antérieure droite de la C4 (95 D14 0662) ; 4, vue antérieure de la probable C4 (93 1956) (clichés : J. Ricard).



1



2

Fig. 15 – La vertèbre C5 (95 D13 0478) : 1, vue antérieure ; 2, vue postéro-latérale droite (clichés : J. Ricard).

Tabl. X – Tableau récapitulatif des traces sur les vertèbres indéterminées de Ribemont-sur-Ancre (suite ci-contre).

Ind.	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
1	93 0336	2	- Probable C4. Deux stries presque horizontales situées sur la partie postérieure et latérale du processus articulaire inférieur gauche, presque confondues bien que d'orientation très légèrement différente. La plus grande strie mesure 1,2 cm et la plus petite est légèrement inférieure à 0,7 cm.	
2	93 0349	1	- Entaille de 0,8 cm située sur la partie intermédiaire postérieure entre les processus articulaires inférieurs et supérieurs gauches selon un angle d'environ 30°, de bas en haut et de gauche à droite.	
3	93 1956	1	- Probable C4. Profonde entaille sur la partie antérieure et inférieure du corps vertébral mesurant 0,9 cm et suivant un angle d'environ 20° de haut en bas et de droite à gauche.	Fig. 14, n° 4
4	95 E13 0243	1	- Probable C5. Entaille courte et profonde de 0,4 cm sur la partie intermédiaire entre les processus articulaires supérieurs et inférieurs gauches, orientée médio-latéralement (lésion perforante par une pointe ?). - Strie possible au niveau de la racine de l'arc neural gauche (absent) suivant à peu près la même orientation que la première lésion de 0,6 cm mais devant la dégradation de la pièce, il est difficile de l'affirmer.	
5	95 E13 0250	2	- Probable C5. Section antérieure et postérieure verticale du processus articulaire supérieur droit ayant épargné une bande de 0,2 cm, le coup postérieur ayant laissé une entaille dans le prolongement mesurant 0,2 cm sur la lame.	
6	96 D14 0369	3	- Probable C3. Série de trois stries presque confondues, obliques de 1,8 cm pour la plus longue et d'environ 1,4 cm pour les deux autres, allant de l'angle antérieur et inférieur droit du corps vertébral jusqu'à la partie antéropostérieure du pédicule droit suivant un angle d'environ 30° de bas en haut, de la droite vers la gauche.	
7	96 D14 0706	1	- Probable C4. Fine strie de 0,7 cm sous le processus articulaire supérieur gauche.	
8	98 D14 04267 NW a	5	- Probable C4. Strie oblique sur la partie postérieure et supérieure du pédicule gauche mesurant 0,4 cm. - Entaille de 1,1 cm allant du bord antérieur et latéral de la surface articulaire supérieure gauche suivant un angle d'environ 35°. - Strie de 0,3 cm située 0,1 cm sous la précédente de façon presque parallèle. - Strie de 0,6 cm située postérieure sur le processus articulaire supérieur gauche suivant un angle d'environ 20° de haut de bas, de la gauche vers la droite. - Profonde entaille presque horizontale, située sur la partie intermédiaire postérieure entre les deux processus articulaires gauches, mesurant environ 1,5 cm.	
9	98 D14 NW b	3	- Probable C3. Section à la jonction entre les processus articulaires supérieurs et inférieurs droits, deux stries parallèles sont présentes dans le fond de la lésion, espacée d'environ 0,2 cm. La première mesure 1 cm et la seconde, la plus latérale, 1,1 cm suivant un angle d'environ 45°. Une troisième strie est visible, suivant à peu près la même orientation que les autres située plus latéralement à 0,4 cm de la seconde et allant postérieurement de la racine du processus transverse postérieur droit jusqu'au bord supérieur de la surface articulaire. Il faut cependant rester prudent car cette lésion a pu être causée à la fouille.	
10	98 D14 EW	1	- Strie de 0,4 cm sur la face postérieure du processus semi-lunaire gauche suivant un angle d'environ 15°.	
11	98 E 13 NW	2	- Probable C4 présentant deux fines stries, l'une de 0,9 cm à la partie inférieure du processus articulaire supérieur gauche et l'autre de 1 cm légèrement en dessous.	
12	98 E14 NW	1	- Section nette emportant le processus articulaire supérieur droit (vue par ST).	
13	98 F12 NW	2	- Probable C4 avec une entaille sur le processus semi-lunaire droit et une section du processus articulaire supérieur droit. L'attaque de ces deux sections est d'obliquité différente et suppose deux gestes distincts (vue par ST).	

Tabl. X (suite) – Tableau récapitulatif des traces sur les vertèbres indéterminées de Ribemont-sur-Ancre.

Ind.	N°	Nb. de lésions	Description	Figures
14	95 C11 0493	3	- Présence de trois fines stries parallèles sur la partie antérieure du processus articulaire supérieur gauche, inclinée d'environ 45° et mesurant 0,3 cm pour la plus supérieure, 0,4 cm pour celle en position médiane et environ 0,6 cm pour celle la plus inférieure.	
15	93 3628	2	- Présence de deux fines stries quasiment parallèles sur la partie postérieure du processus articulaire inférieur droit mesurant 0,5 cm pour la plus supérieure et 0,7 cm pour la plus inférieure, les deux étant espacées d'environ 0,2 cm et suivant un angle d'environ 30°.	
16	96 D14 371	2	- Présence possible de deux fines entailles obliques sur l'arc neural gauche mesurant entre 0,2 et 0,3 cm.	
17	96 B12 0196	1	- Lésion perforante de forme rectangulaire avec un aspect tranchant inférieurement, lésion presque verticale de 0,3 cm de long pour 0,1 cm de large située au niveau de la racine médiane du processus transverse postérieur gauche.	Fig. 18
18	96 F13 0224	2	- Entaille oblique très nette mesurant 0,6 cm suivant un angle d'environ 30° de haut en bas et de droite à gauche située sur la partie antérieure du pédicule droit. - Entaille de 0,5 cm sur le bord antérieur de la surface articulaire supérieure droite.	
19	92 D13	1	- Probable C4. Strie de 0,6 cm de longueur sur le bord supérieur de l'arc neural droit (vue par ST).	
20	92 E 11	3	- Probable C3. 3 fines stries horizontales sur le processus articulaire supérieure droit (vue par ST).	
21	96 D15 0122	5	- Strie supérieure et latérale au bord de la surface articulaire supérieure droite de 0,3 cm. - Strie oblique, quasiment parallèle à la précédente et située à environ 0,1 cm sous celle-ci de haut en bas, de gauche à droite de 0,4 cm située sur le bord supérieur et latéral de la surface articulaire supérieure droite. - Entaille de 0,6 cm quasiment parallèle à la première et située 0,3 cm sous celle-ci sur la partie médiane du bord inférieur et latéral de la surface articulaire supérieure droite. - Strie de 0,2 cm presque parallèle à la précédente et située 0,3 cm sous celle-ci et située sur la partie intermédiaire postérieure de la surface articulaire inférieure droite. - Petite strie de 0,2 cm presque parallèle à la précédente et située 0,3 cm sous celle-ci, sur la partie intermédiaire et postérieure de la surface articulaire inférieure droite.	
22	92 DE 0015	1	- Section de 2,4 cm de longueur, selon un angle de 30°, sur le bord droit du corps vertébral (vue par ST).	
23	93 3880	1	- Section oblique de 2 cm, de l'extrémité supérieure du pédicule gauche jusqu'à l'extrémité inférieure du pédicule droit.	
24	96 D14 0705	1	- Section de la partie inférieure droite du corps vertébral.	
25	96 1103	3	- Probable C3. Présence de trois stries : la strie supérieure prend naissance sur le processus semi-lunaire droit et s'étend jusqu'à la partie supérieure et médiane du corps cervical, elle mesure 1,5 cm et suit un angle d'environ 15°. La seconde située sous la première, du processus transverse antérieur (absent) jusqu'à la partie supérieure et médiane du corps vertébral mesure 2,1 cm suivant un angle d'environ 13-15°. La troisième, située sous la dernière, mesure environ 1,9 cm avec deux interruptions de 0,2 cm et 0,5 cm suivant un angle d'environ 20°. - Deux petites entailles sur le bord antérieur du processus transverse antérieur droit dans le prolongement des entailles supérieures et médianes sur le corps vertébral.	
26	98 E13 0006	1	- Petite strie face postérieure de l'apophyse semi-lunaire gauche.	
27	99 B10 0418	1	- Section du corps vertébral sur ses faces supérieure et inférieure (vue par ST).	
28	99 C10 0344	2	- Section du processus articulaire gauche et strie sur le bord latéral gauche et antérieur du processus articulaire (vue par ST).	
29	99 C10 0409	1	- Section nette du processus articulaire supérieur gauche.	



1



2

Fig. 16 – La vertèbre C5 (93 0115) : 1, vue antérieure ; 2, vue antéro-latérale droite (clichés : J. Ricard).



Fig. 17 – Vue latérale gauche de la probable C5 (95 D14 0111) (cliché : J. Ricard).



Fig. 18 – Vue latérale gauche de la probable C3 (96 B12 0196) (cliché : J. Ricard).

ami. La guerre est aussi l'occasion d'affirmer cette volonté, de considérer la tête de son ennemi comme un trophée que l'on exhibe avec fierté à son officier. Les bas-reliefs de la colonne Trajane présentent des légionnaires apportant les têtes des vaincus lors de la campagne de Trajan contre les Daces : l'un d'eux en exhibe une, en la tenant entre ses dents par les cheveux. Plus théâtralisée est la mise en vue afin de fournir un exemple et prévenir les protagonistes d'un complot. Dion Cassius décrit avec réalisme l'épisode de l'exposition de la tête de Cicéron. Bien sûr, on peut soupçonner que Dion Cassius, toujours critique envers les Romains, ait noirci quelque peu le trait : « Antoine après lui avoir adressé de sanglants reproches, ordonna de l'exposer sur les Rostres plus en vue que les autres à la tribune, afin qu'en ce même endroit d'où le peuple l'avait entendu parler contre lui, il pût l'y voir, la main droite coupée. Fulvie prit la tête dans ses mains avant qu'on l'emportât, et, après l'avoir insultée par des paroles amènes et avoir crachée dessus, elle la plaça sur ses genoux ; puis lui ouvrant la bouche, elle en tira la langue qu'elle perça avec les épingles dont elle se servait pour parer sa tête tout en l'accablant de railleries criminelles. » (Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLVII, 8, 3-4). Mais la finalité devient tout autre quand il s'agit de défier un ennemi, ainsi Tite-Live décrit la mort du guerrier gaulois, terrassé

par des coups portés au ventre par Titus Manlius Torquatus : « Manlius épargnant au cadavre tout autre espèce d'outrage prit pour seul dépouille un collier et se mit au cou cette parure toute éclaboussée de sang » (Tite-Live, *Histoire romaine*, VII, 10-11). Dans ce cas, Torquatus imite la pratique des Gaulois en y adjoignant la prise du torques. On voit que les exemples ne manquent pas pour affirmer que les Romains usaient de cette pratique dans maintes occasions et que les Barbares n'en avaient pas l'exclusivité.

*
* *

L'analyse des vertèbres cervicales provenant de Ribemont-sur-Ancre confirme que les récits des auteurs antiques décrivant les Gaulois prélevant la tête de leurs ennemis tués ne relevaient pas de la légende. Cependant, le nombre de pièces osseuses et la variété des traces présentes sur leurs surfaces permettent d'émettre des hypothèses plus précises sur la technique, à savoir l'usage probable d'un couteau à lame solide, plutôt courte, afin de s'insérer dans les espaces étroits entre les vertèbres. Les gestes pratiqués ne semblent pas univoques, car nous observons

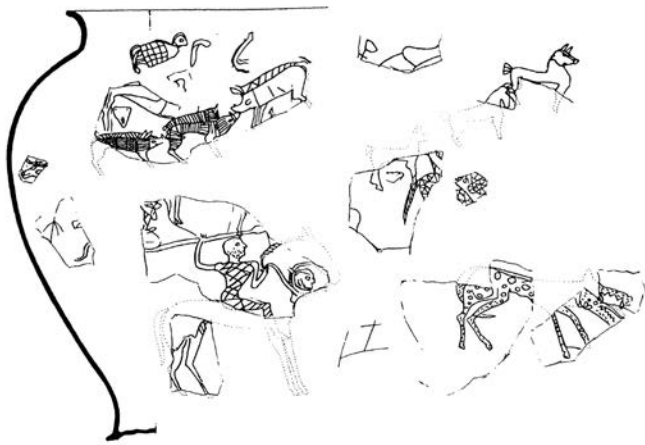


Fig. 19 – Gravure à la pointe sèche sur un vase d'Aulnat, Puy-de-Dôme (dessin d'après R. Périchon).

des sections plutôt hautes et précises cheminant par une voie postérieure entre les deux premières vertèbres sectionnant et fracturant, par un mouvement de flexion forcée vers l'avant, la dent de l'axis, mais aussi par des tentatives antérieures, postérieures et latérales, souvent à plusieurs niveaux, pouvant s'expliquer par de la maladresse, mais aussi par la position du corps modifiée par la rigidité cadavérique ou des circonstances gênant un prélèvement précis.

Quelle finalité donner à ce prélèvement de la tête ? Poseidonios qui vit ces crânes exposés encore dans un relatif état de fraîcheur propose une raison fondamentale, à laquelle par la suite se sont

jointes d'autres d'ordre culturel. Pour lui, la pratique du trophée renvoie à la guerre et à la chasse : le guerrier tué est assimilé à quelque animal sauvage ou à un ennemi puissant et magnifique que l'on a abattu et que l'on doit exposer. À Montmartin, les crânes humains qui sont exposés dans l'enclos culturel côtoyaient les massacres d'animaux pareillement exhibés. À Corent, plusieurs arguments plaident pour une exposition par accrochage ou enchâssement des crânes humains au portique du sanctuaire, tout comme l'étaient, au niveau du porche d'entrée, les crânes de loup, renard et chat sauvage (Poux, 2008). En préalable à l'exposition rituelle, la prise de la tête sur le champ de bataille s'accompagne de son accrochage à l'encolure du cheval, Poseidonios, selon Diodore de Sicile et Strabon, l'atteste. Peu de représentations le confirment, mais une gravure à la pointe sèche sur la panse d'un vase du site d'Aulnat, dans le Massif central, montre un guerrier sur un cheval brandissant une lance et hissant une tête coupée à l'encolure de sa monture (fig. 19).

Cependant, l'usage culturel de ces têtes revêt plusieurs aspects : la préparation des crânes avec éviscération paraît privilégiée à Corent, Montmartin et au Caillar ; des coups violents portés avec une épée ou une hache dominant au Mormont. Tous ces sites ont en commun d'avoir livré des crânes, mais à Ribemont-sur-Ancre où il n'y en a pas, ont-ils été enterrés ou transportés dans un autre sanctuaire ? Au-delà de cet aspect, la compréhension de l'utilisation des corps des guerriers n'a pas encore abouti.

Remerciements

Nous remercions vivement Henri Duday et Matthieu Poux pour leurs conseils dans la rédaction de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ANTIQUES

DENYS D'HALICARNASSE,

Antiquités romaines, trad. E. Cougny, Paris, Errance, 1986.

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque historique, trad. E. Cougny, Paris Errance, 1986.

Bibliothèque historique, trad. E. Cougny, Paris Errance, 1986.

DION CASSIUS

Histoire romaine, trad. E. Gros, Paris, Firmin-Didot, 1845-1870.

LUCAIN

La Pharsale, éd. et trad. A. Bourguery et M. Ponchont, Paris, Les Belles Lettres (coll. des Universités de France), 1993.

STRABON

Géographie, éd. et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1966.

TITE LIVE

Histoire romaine, VII, trad. Verger et Corpet, Paris, Garnier, 1860-1861.

Histoire romaine, XXIII, trad. Ch. Nisard, Paris, Firmin-Didot, 1839.

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE R.

1978 : *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens (coll. Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, XXIV), 515 p., 273 photos, 41 fig.

BIDEL J.-F.

1997 : *L'Ossuaire 91 du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : tentative d'une approche anthropo-*

logique et structurale, Mémoire de DEA, Université Bordeaux-I.

BOULESTIN B., DUDAY H.

1997 : « Les restes humains », in BRUNAU J.-L., MÉNIEL P. (DIR.), *La Résidence aristocratique de Montmartin (Oise) : du III^e au I^{er} s. av. J.-C.*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme (coll. Archéologie préventive), 270 p.

BOULESTIN B., DUDAY H., SEMELIER P.

1996 : « Les modifications artificielles sur l'os humain : une approche fondamentale du traitement des cadavres », *Bulletins et Mémoires de la Société anthropologique de Paris*, Nouvelle série, vol. 8, fasc. 3-4, p. 261-273.

BOULESTIN B., GERMAIN E., GOMEZ DE SOTO J.

2009 : « L'aven à restes humains du Trou de

- la Coupe à Touvre (Charente) : considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second âge du Fer », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. (DIR.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (coll. Mémoires, XXXIV), p. 103-111.
- BRUNAUX J.-L.**
1997 : « Les sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre : une nouvelle approche de la religion gauloise », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 141, 2, p. 567-600.
1999 : « Ribemont-sur-Ancre (Somme) : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses », *Gallia*, 56, p. 177-283.
- CADOUX J.-L.**
1982 : « L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : campagne 1982 », *Revue archéologique de Picardie*, 3, p. 12-13.
1984 : « L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : premières observations, premières questions », *Gallia*, 42, 1, p. 53-78.
- DIETRICH E., MÉNIEL P., MOINAT P., NITU C.**
2009 : « Le site helvète du Mormont (canton de Vaud, Suisse) : résultats de la campagne 2008 », *Annuaire d'archéologie suisse*, 92, p. 247-251.
- DUDAY H.**
2006 : *Le Site du Caillar (Gard) et les restes humains dans les habitats et les sanctuaires celtiques*, Séminaire Archéologie des sanctuaires celtiques, Paris, École normale supérieure, Conférence filmée, <http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=1408>
- FERCOQ DU LESLAY G.**
1996 : « Chronologie et analyse spatiale de Ribemont-sur-Ancre (Somme) », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 189-208.
2000 : « L'apport des fossés de Ribemont-sur-Ancre (Somme) à la chronologie et à l'interprétation du site », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 113-146.
- FERDIÈRE A.**
1966 : « Premières campagnes de fouilles dans la villa gallo-romaine de Ribemont-sur-Ancre (Somme) », *Revue du Nord*, 191, p. 539-543.
- HARTOG F.**
1980a : « Le corps mort : les funérailles des rois », in HARTOG F. (DIR.), *Le Miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque des histoires, 38), p. 148-170.
1980b : « Le chef veut des têtes », in HARTOG F. (DIR.), *Le Miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque des histoires, 38), p. 171-185.
- HÉROUIN S.**
1996 : *Le « Charnier » celtique de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : estimation de l'identité biologique*, Mémoire de DEA, Université Bordeaux-I.
- LAMBOT B.**
2004 : « Les monnaies gauloises en or de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : réflexions sur leur datation », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 123-138.
- LECLERCQ H.**
1995 : *Le « Charnier » du sanctuaire celtique de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : application d'une méthode anthropologique*, Mémoire de DEA, Université Bordeaux-I.
- LEJARS T.**
1998 : « Des armes celtiques dans un contexte culturel particulier : le "charnier" de Ribemont-sur-Ancre (Somme) », in BRUNAUX J.-L., LEMAN-DELERIVE G., MOMMEPUY C. (DIR.), *Les Rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 déc. 1997*, Amiens, Société des Antiquités historiques de Picardie (coll. n° spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 1-2), p. 233-244.
- MARIËN M. E.**
1970 : « Les lésions traumatiques », in MARIËN M. E. (DIR.), *Le Trou de l'Ambre au bois de Wérimont, Éprave*, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire (coll. Monographies d'archéologie nationale, 4), p. 210-216.
- MOINAT P.**
2009 : *Corps en tout sens. Le Mormont : un sanctuaire des Helvètes en Terre vaudoise*, Mis en ligne : <http://www.artehis-CNRS.fr/IMG/pdf/mormont>
- POPLIN F.**
1985 : « Les Gaulois dépecés de Gournay-sur-Aronde », in BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P., POPLIN F. (DIR.), *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Amiens, Société des Antiquités historiques de Picardie (coll. n° spécial de la *Revue archéologique de Picardie*), p. 147-164.
- POUX M.**
2008 : « Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante », in *Saturnia tellus : definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Atti del convegno internazionale di studi, Roma, 10-12 nov. 2004, Rome, CNR, Istituto di studi sulle civiltà italiche e del Mediterraneo antico, École française de Rome, p. 171-200.
- RICARD J., BRUNAUX J.-L.**
2009 : « L'enclos circulaire de Ribemont-sur-Ancre, un dépôt ? », in *Le Site de La Tène : bilan des connaissances, état de la question, Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, 2007*, Neuchâtel, Musée cantonal d'archéologie (coll. Archéologie neuchâteloise, 43), p. 167-175.
- THIOL S.**
1998 : « Étude des traces anthropiques observées sur les individus de l'âge du Fer à Éprave (Belgique) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 253-256.
2001 : *Les Guerriers gaulois de Ribemont-sur-Ancre, Somme (III^e siècle avant J.-C.) : blessures au combat et traitement du cadavre*, Thèse de 3^e cycle, Université Bordeaux-I, 397 p.
- VERNAND J.-P.**
1982 : « La belle mort et le cadavre outragé », in GNOLI G., VERNANT J.-P. (DIR.), *La Mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge University Press et Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 68-69.
- VOISIN J.-L.**
1984 : *Du châtiment dans la cité : supplices corporels et peine de mort dans le monde antique, Actes de la table ronde de l'École française de Rome et du CNRS, Rome, 9-11 nov. 1982*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 79), 592 p.